

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3816 - LUNDI 31 AOÛT 2020



Brigitte Kahoua

## HANDBALL

Une vieille gloire implore  
l'aide des autorités

L'ancienne gardienne de but des Diables rouges handball, Brigitte Kahoua, lance un SOS aux autorités congolaises pour sa prise en charge. Bloquée à la maison depuis plusieurs années pour un choc causé par une adversaire lors d'un match de la Coupe d'Afrique des nations 1994, Brigitte Kahoua a reçu ce 29 août une visite surprise de la délégation des dirigeants sportifs congolais, conduite par

César Dzota.

« Le Congo a fait le beau temps du sport africain. Nous, par exemple, avons dominé le handball africain durant plusieurs saisons. Lorsqu'on parlait du handball en Afrique, le Congo était le modèle, mais pourquoi veut-on déjà nous effacer de l'histoire au moment où nous sommes encore en vie ? », a-t-elle regretté. *Page 9*

## STRUCTURES SANITAIRES

La population de Sibiti  
plaide pour l'achèvement  
des CSI

Exécutés à près de 80%, les travaux des centres de santé intégrés (CSI), lancés depuis 2014, dans le cadre de la municipalisation accélérée du département de la Lékoumou, tardent à être finalisés. Les personnels de santé et la population lancent un cri de cœur afin que les pouvoirs publics achèvent ces travaux.

La ministre en charge de la santé faisant un état des lieux « Nous voulons que les pouvoirs publics et éventuellement leurs partenaires au développement mettent tout en œuvre pour finaliser les travaux des quatre centres de santé intégrés à Sibiti », a souhaité le directeur départemental des soins et services de santé de la Lékoumou, Marcel Ollion. *Page 5*

## PRÉSIDENTIELLE 2021

L'ARD invite  
Mathias Dzon à  
se porter candidat

*Page 2*

## JUSTICE

Henri Bouka appelle  
au respect des  
délais de jugement

*Page 3*

## DISPARITION

Le président Pascal Lissouba  
sera inhumé ce lundi en France

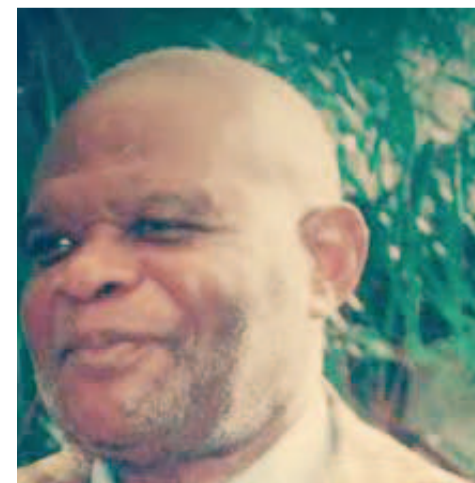
Une semaine après son décès, le 24 août dernier, l'ancien chef de l'Etat congolais, Pascal Lissouba, qui a dirigé le Congo de 1992 à 1997, sera inhumé temporairement lundi 31 août à Perpignan en France. Selon un communiqué publié par les membres de sa famille, son corps devrait être rapatrié, au moment opportun, au Congo, une fois toutes les conditions réunies pour lui garantir un retour digne, solennel et apaisé auprès des siens.

*Page 3*Décès à Brazzaville de Jean  
Pascal Mongo Slim

Le membre du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) et journaliste à la retraite, Jean Pascal Mongo Slim, est décédé le 28 août 2020 à Brazzaville, à l'âge de 74 ans, des suites d'une maladie.

L'illustre disparu a longtemps travaillé dans l'administration de l'information et de la communication. Il y a occupé plusieurs postes de responsabilité, et a passé plus de cinq ans au CSLC (2003-2012) ; avant d'y être reconduit en 2019 pour un nouveau mandat de trois ans renouvelable une fois.

Marié, père de dix ans, cet éminent professionnel de l'information et de la communication a marqué d'une pierre blanche son passage au sein des radios et télévisions congolaises. Il a formé de nombreux jeunes journalistes.



Éditorial  
Dix jours

*Page 2*

## ÉDITORIAL

## Dix jours

Si il a voulu s'imprégner des réalités de l'arrière-pays, pour en tirer éventuellement les enseignements utiles à la poursuite de l'action des pouvoirs publics, le Premier ministre, Clément Mouamba, peut avoir constitué une base de données convenables à l'occasion de son récent séjour dans le département de la Lékoumou, situé au Sud-Ouest du Congo.

Pendant dix jours, le chef du gouvernement est allé à la rencontre des autorités locales pour les écouter. Surtout il a saisi cette occasion pour échanger avec les paysans, là où ils vivent et construisent depuis toujours l'essentiel de leur rapport à la nature qui les entoure, de laquelle ils retirent la ressource qui leur permet, tant bien que mal, de voir le soleil se lever et se coucher.

Clément Mouamba, qui est également le député titulaire de la première circonscription électorale de Sibiti, capitale de cette Lékoumou qui l'a vu naître il y a quelques bons lustres était évidemment chez lui. Au contact des gens qui l'ont accueilli parfois au son du tam-tam et de la musique de son terroir, il a pu réaliser combien dialoguer avec l'hinterland permet de mieux cibler les besoins des populations et de mieux engager les politiques publiques.

Le chef du gouvernement a-t-il l'intention de poursuivre ce programme à travers tous les départements du Congo ? Il lui faudra, évidemment, d'abord expliquer à qui de droit ce qu'il a vu et entendu dans le territoire de la Lékoumou. Il déclarait en toute logique avoir été mis en mission par le président de la République, à qui reviendra la primeur de son exposé.

Ce qui est vrai, si le Premier ministre devait reprendre la route, ou l'avion, pour continuer ce contact avec le peuple profond, il en tirera certainement les mêmes enseignements. Partout au Congo, les problèmes à résoudre par le gouvernement sont les mêmes : accès aux soins, à l'eau et à l'électricité pour le plus grand nombre, équipement des structures sanitaires et éducatives existantes, réhabilitation des pistes agricoles, la liste n'est pas exhaustive.

De fait, les efforts en cours depuis plusieurs années dans ces secteurs vitaux méritent d'être consolidés.

Les Dépêches de Brazzaville

## PRÉSIDENTIELLE 2021

## L'ARD invite Mathias Dzon à se porter candidat

Les participants à la convention de l'Alliance pour la République et la démocratie (ARD), tenue le 29 août à Brazzaville, ont demandé au président de cette plateforme politique, Mathias Dzon, de se porter candidat à l'élection présidentielle de 2021.



Mathias Dzon (à gauche)/Adiac

Salon un communiqué rendu public au terme de la réunion, les différents partis politiques membres de l'ARD ont justifié cette invite par deux raisons, à savoir: l'alternance démocratique et le refus du président de la République, Denis Sassou N'Guesso d'organiser un dialogue politique national inclusif.

Il s'agit, à en croire l'ARD, de bâtir des conditions permissives d'un développement équitable et durable et de promouvoir le bien-être politique, économique, social, culturel et environnemental des Congolais. « Pour sortir du chaos actuel, le Congo doit changer de logiciel politique et s'arrimer aux standards internationaux de la démocratie véritable

et de la bonne gouvernance. Le discours du chef de l'Etat, décliné le 14 août 2020, à l'occasion du 60ème anniversaire de l'indépendance du Congo, a montré que les pouvoirs publics sont à bout de souffle et qu'ils n'ont plus rien à proposer aux Congolais », souligne le communiqué final des travaux.

Au regard du bilan des 60 ans d'indépendance dressé par le chef de l'Etat, l'ARD a laissé entendre qu'il est largement négatif, voire catastrophique. En effet, a-t-elle indiqué, 60 ans après son accession à la souveraineté internationale, le Congo ne dispose à ce jour, ni d'une agriculture, ni d'une industrie digne de ce nom, ni d'usines de transformation sur

place de ses richesses naturelles, ni d'une économie nationale diversifiée, ni de systèmes nationaux d'enseignement et de formation, de santé et de recherche scientifique et technologique moderne et performants, facteurs déterminants du développement équitable et durable d'un pays.

En matière de paix, d'unité et de concorde nationales, l'ARD a déclaré que la société congolaise est aujourd'hui divisée et placée sous une très haute tension, et que seule une approche plurielle de la problématique de la réconciliation nationale prenant en compte son caractère multidimensionnel peut déboucher sur des réponses alternatives appropriées et ouvrir des perspectives pour un Congo uni, apaisé, paisible et prospère.

« Le Congo doit épouser le mouvement général de l'histoire et entrer résolument dans la civilisation de la modernité. Le problème essentiel de l'Afrique en général, du Congo en particulier est celui de la gouvernance » rappelle le communiqué final.

Jean Jacques Koubemba

« Le Congo doit épouser le mouvement général de l'histoire et entrer résolument dans la civilisation de la modernité. Le problème essentiel de l'Afrique en général, du Congo en particulier est celui de la gouvernance »

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali/Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,  
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,  
Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,  
Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé  
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),  
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## FRANCE

## Cérémonie des obsèques provisoires de Pascal Lissouba à Perpignan

**Le souhait de la famille de l'ancien président de la République du Congo de 1992 à 1997 serait de rapatrier son corps à Brazzaville. Cette volonté rend provisoires les obsèques prévues lundi 31 août à Perpignan, en France.**

Une semaine après son décès le 24 août dernier, Pascal Lissouba sera inhumé temporairement lundi 31 août, à 14 h 30, après une cérémonie religieuse, à Perpignan, ville de son décès et où il vivait depuis plusieurs années. Cette procédure funéraire serait imposée par l'obligation du respect de la crise sanitaire liée au coronavirus.

Dans un communiqué, la famille du défunt précise en effet que le corps de l'ancien président sera rapatrié au Congo lorsque « toutes les conditions seront réunies pour lui garantir un retour digne, solennel et apaisé auprès des siens ». « Pascal Lissouba est un symbole national qui mérite les hommages de la République dus à sa personne et à son rang », stipule le communiqué.

Et « en raison de l'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie de coronavirus, il est impossible, en ces temps de grande turbulence, d'organiser le rassemblement à la hauteur qu'il mérite pour accueillir sa dépouille au Congo », précise un proche.

Une délégation du Congo sera présente à cette cérémonie, apprend-on de l'ambassade du Congo en France. Jeudi 27 et vendredi 28 août, un registre de condoléances en honneur à l'illustre disparu avait été ouvert à la chancellerie de la rue Paul Valéry à Paris dans le seizième arrondissement.

Marie Alfred Ngoma

## JUSTICE

## Henri Bouka appelle au respect des délais de jugement

Le premier président de la Cour suprême, Henri Bouka, a, dans une adresse aux magistrats des cours et tribunaux qui s'appêtent à aller en vacances judiciaires, donné des consignes à respecter pour relever le pari.

Il est de tradition que les magistrats des cours et tribunaux s'offrent pendant la période allant du 1er août au 30 septembre un mois de repos. Exceptionnellement, à cause, entre autres, de la pandémie de coronavirus, les vacances judiciaires de cette année commencent à partir du 1er septembre. C'est ainsi qu'Henri Bouka les a exhortés à mettre à profit ce temps de repos pour relever les défis qui les attendent.

Selon lui, le premier pari à gagner s'appelle le respect et l'observation stricte des lois de procédure et de fond dans l'exercice du métier de juge. Ceci que l'on soit en fonction dans les services de poursuite, d'instruction ou de jugement, dans une juridiction d'instance, d'appel ou à la Cour suprême.

« Le travail acharné, gage de notre réussite à relever avec succès et fierté le défi de prononcer les décisions attendues de nous dans les délais à notre portée de huit à dix mois suivant notre saisine, qu'il s'agisse des juridictions d'instance, d'appel ou de la Cour suprême, notre juridiction de cassation tant en matière judiciaire qu'administrative et juge du contentieux de l'annulation pour excès du pouvoir », a rappelé Henri Bouka.

Il a aussi prescrit aux magistrats des cours et tribunaux le respect des dispositions contenues dans les textes de loi édictées à cet égard en ce qui concerne



la périodicité des audiences criminelles. Cette démarche permettra, a-t-il insisté, aux cours et tribunaux, par l'exemplarité des peines prononcées, de prendre leur part de responsabilité dans la lutte contre la montée de certaines formes nouvelles d'agissements criminels. « Je pense en particulier aux crimes en bandes organisées au sein de certaines de nos plus grandes agglomérations, aux assassinats et homicides volontaires sous prétexte, hélas, de sorcellerie, dans certaines contrées du pays où l'absence d'une politique criminelle dynamique et soutenue, à cet égard, est à déplorer », a-t-il mentionné.

L'autre pari à gagner consiste à la réorganisation interne de certains services au sein des juridictions d'instance et d'ap-

pel en particulier. Le but étant de mettre sur les rails le service de poursuite de l'exécution des sentences pénales pécuniaires et non pécuniaires dont dépend celui du casier judiciaire. Les magistrats des cours et tribunaux devraient également bannir les décisions prononcées sans motifs écrits mais uniquement sur dispositif, lesquelles occasionnent, de la part des parties, de multiples « va-et-vient » dans les Palais de justice pour espérer en obtenir la grosse ou une expédition. Ces pratiques donnent, à en croire Henri Bouka, une image dégradée du système judiciaire congolais.

### La Cour suprême appelée à jouer son rôle

Tout en martelant sur le respect de l'autorité et de la hiérarchie, il a signifié : « Dans une nation jeune, les défis à relever dans le secteur de la justice sont en

nombre infini ; si j'en faisais l'inventaire exhaustif, la présente adresse pourrait hélas... manquer de sa pugnacité ».

Henri Bouka a, par ailleurs, invité ses collègues de la Cour suprême à réfléchir sur les nécessaires suggestions à faire à l'exécutif concernant la relecture de certains textes de lois, d'autant plus que c'est par les réformes que s'organise et se secrète le progrès. « En matière de justice, la Cour suprême, comme jamais par le passé, doit contribuer par des suggestions tirées de l'expérience accumulée à ce travail de réforme qui, par la correction des faiblesses et écueils constatés et par la nécessaire et utile innovation, assure le succès et le progrès », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

## LE FAIT DU JOUR

## Scrutin ouvert

Après la bataille des procédures, dont le dénouement est contesté par certains acteurs ivoiriens, en particulier ceux qui ont été radiés des listes électorales (Laurent Gbagbo, Guillaume Soro, Charles Blé Goudé), les candidatures à la présidentielle de la fin du mois d'octobre prochain se sont multipliées. A ce jour, plus de six candidats ont déposé leur dossier auprès de la Commission électorale indépendante, laquelle se chargera de les transmettre à la Cour constitutionnelle pour avis.

On pourrait de ce fait assister à une élection très ouverte car contrairement à celle de 2015 qui avait été boycottée par l'opposition, et au cours de laquelle le président Alasane Ouattara, élu dès le premier tour, était soutenu par son ancien allié, l'ex-président Henri Konan Bédié, cette fois les principales formations politiques du pays sont toutes

en course chacune, à quelque chose près, avec son candidat. Dès lors les équations pourraient s'avérer complexes pour les participants pariant sur la réalisation du fameux « un coup K.O », synonyme de l'emporter au premier tour.

Scrutin ouvert, justement, parce que dans l'hypothèse d'un probable second tour, les deux candidats arrivés en tête du scrutin mettraient tout en œuvre pour s'attirer la sympathie des recalés, qui joueront les belles filles et les faiseurs de rois. Cela dépendra bien évidemment des suffrages qu'ils auraient réalisés, de la position qu'ils occuperont dans la hiérarchie de ces suffrages, et peut-être aussi des intérêts qu'ils poursuivront pour soutenir tel ou tel candidat parmi les deux restés en lice.

Il est assez clair, si on devait tenter un pronostic de dire que le président sortant, Alasane Ouattara

et son prédécesseur, Henri Konan Bédié, sont les deux poids lourds de cette élection. Ceci du fait de leur présence dans la course et aussi de l'ancrage territorial de leurs partis politiques respectifs, le Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix-RHDP-, et le Parti démocratique de Côte d'Ivoire- PDCI-.

On peut logiquement envisager une bataille de titans entre les deux dirigeants et suggérer que le Front populaire ivoirien-FPI-, représenté à cette élection par Pascal Affi N'Guessan tiendra le rôle d'arbitre. Le seul bémol sur cette éventualité vient du fait que ce candidat n'est pas porté par tout le FPI. Il est présenté par son aile considérée comme dissidente par les fidèles de son fondateur, l'ex-président Laurent Gbagbo que toutes sortes d'obstacles ont éloigné du pays et de la compétition électorale.

S'il avait été autorisé à prendre le ticket pour ce rendez-vous majeur de la vie politique de son pays, peut-être que l'ancien chef-rebelle, ancien Premier ministre, ancien président de l'Assemblée nationale et leader de Générations et peuples solidaires-GPS-, Guillaume Soro, donnerait du fil à retordre à ses anciens cités plus haut. Lui, comme Laurent Gbagbo, regardera le jeu se dérouler à très bonne distance pour quasiment les mêmes raisons politiques et judiciaires.

Il reste que les candidats qui vont solliciter les suffrages de leurs compatriotes, le 31 octobre, se rappellent que leur pays a souffert de leurs rivalités dans un passé encore récent. Et que leur sens de responsabilités seul fera que la Côte d'Ivoire ne replonge dans les violences puisqu'ils jurent tous ne pas vouloir y recourir pour justifier leur échec ou leur victoire à ce scrutin.

Gankama N'Siah

## AVIS DE RECRUTEMENT

### MEMBRE D'UN GROUPE INTERNATIONAL ET IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER DE LA PLACE, RECHERCHE POUR SON SIÈGE À BRAZZAVILLE:

#### Poste 1 : comptable (Comptabilité Générale)

Sous la supervision du chef-comptable, le comptable aura pour principales missions :

- Participer à la tenue de la comptabilité générale ;
  - Organiser, superviser et tenir la comptabilité des immobilisations ;
  - Mettre en œuvre l'étiquetage des immobilisations.
- T.A.F :
- Obtenir la liste des immobilisations à ventiler ;
  - Analyser les pièces comptables et trancher sur la comptabilisation en Immobilisations fermes ou non ;
  - Dans le cas des immobilisations fermes, enregistrer sur le logiciel « Amplitude\_Asset » ; dans le cas contraire faire des régularisations appropriées ;
  - Editer la liste des immobilisations acquises ;
  - Editer l'Etat de synthèse des immobilisations ;
  - Préparer les imputations comptables et enregistrer dans Amplitude Banque ;
  - Faire le cadrage Etat de synthèse / Comptabilité sur les acquisitions ;
  - Faire la mise à jour des immobilisations en cours ;
  - Faire le cadrage Etat de synthèse / Comptabilité sur les cessions ;
  - Réviser la liste des inventaires des immobilisations chaque fin de semestre ;
  - Participer aux inventaires physiques des immobilisations et mettre en œuvre l'étiquetage des immobilisations inventoriées chaque fin de semestre ;
  - Participer à la réception, au stockage et à la mise en service des immobilisations commandées ;
  - Autres tâches :
  - Recevoir les pièces comptables de toutes natures d'opérations à passer manuellement ;
  - Préparer, saisir dans Amplitude et faire valider auprès du superviseur les imputations comptables à passer manuellement
  - Participer à toutes autres tâches qui vous seront confiées.

#### Profil:

-formation universitaire BAC+3 en finances et comptabilité ou diplôme équivalent avec une expérience d'au moins

trois (03) ans dans le métier dans un cabinet d'expertise comptable ou une banque.

- Avoir des connaissances en gestion, comptabilité et finances ;
- Connaître la réglementation COBAC / Les Normes OHADA ;
- La connaissance du logiciel « Amplitude Asset » serait un avantage ;
- La connaissance du logiciel « Amplitude » serait un.

#### Savoir-faire:

- Avoir la pratique de la réglementation COBAC ;
- Avoir la maîtrise du pack office (Excel, power point, ... ) ;
- Savoir préparer une mission d'Audit sur les comptes... Savoir-être:
- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique ;
- Etre rigoureux et méthodique ;
- Avoir une bonne capacité de gestion ;
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse ;
- Etre patient, courtois et avoir une écoute active.

#### Poste 2 : Fiscaliste

Sous la supervision du Directeur Adjoint des finances et de la comptabilité, le fiscaliste aura pour principales missions :

- Mettre en place une veille fiscale ;
- Faire des analyses fiscales en amont et donner des avis internes ou conseils ;
- Faire des analyses fiscales en aval et procéder aux déclarations et paiements mensuels des impôts et taxes ;
- Tenir correctement le dossier fiscal et participer aux VGC des missions d'impôts.

T.A.F :

- Faire des analyses fiscales avant signatures de tout contrat de bail et sur toutes autres prestations externalisées ;
- Faire des analyses fiscales avant signatures de toute convention avec la clientèle ou tout autre tiers ;
- Préparer mensuellement les déclarations de tout impôt et taxe ;
- Déclarer et Payer mensuellement tout impôt et taxe dû ;

- Etablir et Déposer à l'Administration fiscale la DAS ;
- Déterminer le résultat Fiscal chaque année, liquider et faire la déclaration de l'IS ;
- Autres tâches :
- Contrôler les déclarations sociales de chaque mois ;
- Faire le cadrage chaque mois entre déclarations Fiscales / Sociales et la comptabilité ;
- Participer à toutes autres tâches qui vous seront confiées.

#### Profil:

-formation universitaire BAC+3 en finances et comptabilité ou diplôme équivalent avec une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le métier dans un cabinet d'expertise comptable / de fiscalité ou une banque ;

-Maîtriser le code Général des Impôts et tout autre législation en matière des impôts et taxes ;

-Connaître la réglementation COBAC / Les Normes OHADA ;

-La connaissance du logiciel « Amplitude » serait un atout supplémentaire.

#### Savoir-faire:

- Avoir la pratique de la réglementation COBAC ;
- Avoir la maîtrise du pack office (Excel, power point, ... ) ;
- Savoir préparer une mission d'Audit ou contrôle en fiscalité...

#### Savoir-être:

- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique ;
- Etre rigoureux et méthodique ;
- Avoir une bonne capacité de gestion ;
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse ;
- Etre patient, courtois et avoir une écoute active.

#### Composition des dossiers de Candidatures :

- CV, Lettre de motivation et dernier Diplôme légalisé.
- Date limite de dépôt des dossiers de candidatures :
- Au plus tard le 10 Septembre 2020 à 17 heures, à l'adresse suivante : [recrutement.talent@gmail.com](mailto:recrutement.talent@gmail.com)
- Aucun dossier ne sera accepté, passé ce délai.



**China Road and Bridge Corporation**  
**Société à Responsabilité Limitée**  
**Capital : 1 000 000 F CFA**

**Siège social : 85 rue Duplex CCF, centre-ville, Brazzaville, République du Congo**  
**RCCM CG/BZV/08 B 860**

Au terme d'une assemblée générale en date du 27 février 2018, l'associé unique de la Société China Road and Bridge Corporation Limited Congo en sigle (CRBC) avait décidé de nommer Monsieur **WEI XINBANG**, gérant de la société pour une durée indéterminée en remplacement de Monsieur LI CHANGGUI.

Pour des raisons pratiques et fonctionnelles liées au départ de Monsieur LI CHANGGUI, l'associé unique avait décidé de nommer Monsieur **WEI XINBANG** Représentant de la Société et lui avait délégué tous les pouvoirs. La délégation des pouvoirs a été enregistrée à l'office notarial de Fangyuan de la ville de Beijing de la République populaire de Chine sous le numéro 2018 J.F.Y.W.J.Z.Zi N° 05889 et inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) de Brazzaville en date du le 12 décembre 2018 sous le numéro **M2/ 18-1373**.

Après le départ effectif de Monsieur LI CHANGGUI, Monsieur **WEI XINBANG** a occupé de plein droit ses fonctions de gérant.

Au cours de la même assemblée, l'actionnaire unique ayant constaté la fin des travaux de construction du siège de la société China Road and Bridge Corporation Congo Limited (CRBC) avait décidé de transférer son siège social du 19 avenue des compagnons de DE BRAZZA, Centre-ville, Brazzaville au **85 rue Duplex, Bacongo Centre-ville, Brazzaville** à compter du 29 mars 2018.

L'inscription modificative avait été faite au RCCM de Brazzaville en date du 04 avril 2018 et enregistré sous le numéro M2/18-611.

## VISITEZ LE MUSEE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections  
**SCULPTURES** **PEINTURES**  
**CÉRAMIQUES** **MUSIQUE**

**Musée**  
du Bassin du Congo

**galerie CONGO**  
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition  
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo.

## SANTÉ

## Six ans que les quatre centres de santé attendent d'être achevés à Sibiti

Exécutés à près de 80%, les travaux de ces structures sanitaires lancés depuis 2014, dans le cadre de la municipalisation accélérée du département de la Lékoumou, tardent à être finalisés, ce qui a conduit les autorités sanitaires et la population à lancer cri de cœur pour l'achèvement desdits travaux.

« Nous voulons que les pouvoirs publics et éventuellement leurs partenaires au développement mettent tout en œuvre pour finaliser les travaux des quatre centres de santé intégrés à Sibiti », a souhaité le directeur départemental de soins et services de santé de la Lékoumou, Marcel Ollion, à l'issue d'une visite effectuée le 27 août dans cette localité par la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, et le coordonnateur du système des Nations unies au Congo, Chris Mburu. Objectif : faire un état des lieux des structures de santé. A en croire Marcel Ollion, les bâtiments sont inachevés parce que les opérateurs n'auraient pas reçu les fonds d'exécution des travaux en totalité. Au village Ingambélé le



La ministre en charge de la Santé faisant un état des lieux

bâtiment qui abritera le centre de santé intégré est dans l'herbe et est le plus avancé en termes de travaux. Quelques

retouches suffisent avant l'installation des équipements pour offrir les soins. A Mous-sanda et Indo, il y a encore du

travail à faire. Selon le directeur départemental de soins et services de santé de la Lékoumou, les

quatre centres de santé opérationnels dans le district de Sibiti louent leurs locaux. Hormis celui appartenant à l'église évangélique qui est érigé dans ses propres installations. Avec le projet « Eboteli » lancé le 27 août à Sibiti par le Premier ministre, Clément Mouamba, dans le but de lutter contre la mortalité maternelle et néonatale en milieu rural et semi-rural, l'achèvement des travaux des quatre centres de santé intégrés contribuera sans nul doute au succès du projet qui dans un premier temps s'exécutera dans une période de dix-huit mois dans cinq districts sanitaires dont Sibiti et Zanaga dans la Lékoumou. Le passage du projet, sur quatre ans, dépendra des performances de la première phase.

Rominique Makaya

## COVID-19

## Signature d'un protocole sanitaire contre la pandémie dans les établissements de tourisme et de loisirs

La signature de ce protocole sanitaire contre la Covid-19 par les ministres du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, et celle de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, intervient après la levée progressive de certaines restrictions qui autorisent la réouverture et le fonctionnement de certains établissements de tourisme et de loisirs.

Ce protocole sanitaire constitue un élément indispensable pour la relance, dans le respect des mesures barrières, de l'activité touristique et de loisirs en République du Congo. Il est encadré par des fondamentaux et directives qui précisent les modalités pratiques de mise en œuvre des différentes activités de réouverture des hôtels et établissements assimilés, des établissements de restauration et autres établissements de loisirs.

Concernant les hôtels et autres établissements assimilés, il s'agit du respect des mesures édictées dans le cadre de la lutte contre la pandémie afin de briser la chaîne de contamination et prévenir la population.

Dans le cadre du respect des gestes barrières dans les établissements hôteliers et établissements de loisirs, ce protocole oblige le prélèvement de la température et du port du masque à toute personne entrant, le dispositif de lavage des mains et la mise en place d'un écran de protection au comptoir de chaque hôtel.

De même, ce protocole exige, en outre, l'aménagement dans ces établissements d'un local d'isolement pour toute personne suspectée de Covid-19 tout en interdisant, entre autres, l'utilisation du téléphone standard par plusieurs personnes, l'usage des chambres twins pour les personnes n'ayant pas des liens d'intimité ou familiaux. Cependant, il encourage le paiement électronique, le port obligatoire de gants de protection pour les gestionnaires des kiosques des paris sportifs et loteries.

Par ailleurs, en matière d'information et de communication, il est exigé le dépôt des dépliants dans les chambres d'hôtel et l'affichage des supports de communication sur la Covid-19 au hall, dans les couloirs, au bar et au restaurant, en vue d'une meilleure sensibilisation des usagers et du personnel.

Bruno Okokana

## Le point sur la pandémie

La pandémie de Covid-19 gagne du terrain dans certains pays, où les contaminations accélèrent, tandis qu'elle recule dans d'autres.

Les Etats-Unis, l'Inde et le Brésil sont les trois pays qui ont enregistré le plus grand nombre de nouvelles contaminations cette semaine. Suivent trois pays latino-américains la Colombie, l'Argentine, le Pérou ainsi que l'Espagne.

L'Italie est le pays où les contaminations accélèrent le plus vite parmi ceux ayant enregistré plus de 1.000 cas quotidiens en moyenne au cours de la semaine écoulée. Suivent la France, l'Argentine, l'Espagne. A l'inverse, les plus fortes décrues sont observées en Afrique du Sud, en Bolivie, au Bangladesh et en Colombie.

Par région, la tendance cette semaine était à l'accélération en Europe (+15% par rapport à la semaine passée) et en Asie (+5%). Dans les autres continents, la tendance est à la décélération en Océanie (-20%), en Afrique (-12%), en Amérique du Nord (-11%), en Amérique latine/Caraïbes (-4%) et au Moyen-Orient (-2%).

A l'échelle du monde, la pandémie est quasiment stable (-1%) avec une moyenne de 251.557 nouveaux cas par jour.

## Evolutions marquantes de la semaine écoulée

Etats-Unis. Le bilan de la pandémie a atteint un nouveau palier aux Etats-Unis en dépassant les 180.000 morts. Donald Trump a par ailleurs annoncé l'achat de 150 millions de tests rapides du

Covid-19 au groupe pharmaceutique Abbott dans un effort pour soutenir la reprise économique du pays. Le président américain, qui a accepté formellement jeudi l'investiture républicaine pour briguer un second mandat, a prédit l'éradication prochaine de la maladie. « Nous produirons un vaccin avant la fin de l'année, et peut-être même plus tôt ! », a-t-il promis devant ses partisans à Washington. Et d'ajouter : « Nous vaincrons le virus, mettrons fin à la pandémie et émergerons plus forts que jamais ».

Allemagne. Les restrictions imposées à la population allemande face à la pandémie de coronavirus vont être durcies et l'interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes prolongée jusqu'à la fin de l'année avec une éventuelle dérogation pour les matchs de football, a annoncé la chancelière Angela Merkel.

France. Plus de 6.000 nouveaux cas de Covid-19 ont été enregistrés en France en 24 heures, un nouveau record depuis mai, mais le nombre des patients hospitalisés, y compris en réanimation, reste stable. Le port du masque est obligatoire à Paris et pourrait gagner d'autres grandes villes du pays. 21 départements français sont désormais placés en « zone rouge ». La capitale française est désormais considérée comme une zone à risque par plusieurs pays : la ville vient d'être ajoutée par la Belgique à sa liste des

destinations européennes qui ne sont plus autorisées, et le Danemark a déconseillé les voyages non nécessaires en France.

Venezuela. Le pays a annoncé qu'il souhaite produire sur son territoire le vaccin contre le coronavirus développé par la Russie et que des contacts ont déjà eu lieu à cet effet avec les autorités russes.

Colombie. Les habitants de Bogota, principal foyer de la pandémie en Colombie, ont été autorisés à reprendre leurs activités après plus de cinq mois de confinement, une mesure qui vise avant tout à relancer le commerce dans la capitale.

Maroc. L'administration pénitentiaire marocaine a annoncé le gel des visites aux détenus dans une quinzaine de prisons, alors que le Maroc est confronté depuis plusieurs semaines à une flambée du nombre de cas de nouveau coronavirus.

Rwanda. Le pays a rallongé la durée de son couvre-feu nocturne et interdit les déplacements vers et hors de la région occidentale de Rusizi pour faire face à la hausse récente du nombre de cas de nouveau coronavirus.

Corée du Sud. L'Assemblée nationale sud-coréenne a été fermée jeudi et un groupe de députés placé en auto-quarantaine au moment où le pays fait état d'un nombre record de contaminations quotidiennes. Les autorités ont fait état de 441 nouveaux cas.

Julia Ndeko avec AFP

## RCA

## Catherine Samba Panza candidate à la présidentielle

L'ex-présidente de transition, entre 2014 et 2016 en République centrafricaine, a annoncé vendredi sa candidature à l'élection présidentielle prévue en décembre.

« Je déclare solennellement ma candidature à l'élection présidentielle », a indiqué Catherine Samba Panza, lors d'une cérémonie à Bangui organisée par des comités de soutien, soulignant avoir déjà « dirigé ce pays dans des conditions particulièrement difficiles ».

Juriste de formation, Cathérine Samba Panza avait été nommée à la présidence en janvier 2014, dans un pays en pleine guerre civile. Quelques mois plus tôt, une coalition de groupes armés à dominante musulmane avait renversé le régime du président François Bozizé et plongé le pays dans une spirale d'affrontements commu-



Catherine Samba Panza

nautaires. Première femme à occuper le pouvoir dans ce pays d'Afrique centrale, elle avait cédé sa place à Faustin Archange Touadéra, vainqueur des élections de mars 2016 et qui devrait briguer un second mandat en décembre.

L'ancien président Bozizé a également annoncé sa candidature fin juillet. Les élections de décembre 2020 s'annoncent

particulièrement risquées dans un pays qui peine à se relever d'années de guerre civile. L'armée nationale a été reconstruite avec l'aide des partenaires internationaux, mais les groupes armés contrôlent toujours les deux tiers du territoire national, et continuent de perpétrer des violences au quotidien contre les civils.

Yvette Reine Nzaba

## TCHAD

## Des milliers de personnes déplacées par les inondations et l'insécurité selon l'OIM

Plus de trois cent soixante mille habitants de la province tchadienne du Lac, soit plus de la moitié de la population de cette région ont été contraints de fuir leur foyer à cause des attaques djihadistes répétitives et la crise environnementale, a affirmé le 28 août l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).



En plein milieu de la pandémie de Covid-19, le bassin du Lac Tchad est confronté à une double crise sécuritaire et environnementale. L'OIM estime à trois cent soixante-trois mille huit cent sept le nombre de personnes actuellement déplacées dans certaines parties de cette province tchadienne limitrophe du Cameroun, du Nigeria et du Niger. C'est plus de la moitié de la population de la province du Lac qui est maintenant considérée comme déplacée, selon les dernières données de l'agence onusienne.

Ces nouveaux chiffres reflètent une augmentation de 22 % du nombre de personnes déplacées par rapport au précédent tableau de bord publié en avril dernier. Il s'agit du nombre de déplacés le plus élevé enregistré dans cette province depuis que l'OIM a mis en œuvre la matrice de suivi des déplacements dans la région du Bassin du Lac Tchad qui s'étend sur les territoires du Tchad, du Niger, du Nigeria et du

Cameroun.

Selon l'OIM, entre le 8 et le 16 août 2020, presque douze mille personnes ont été déplacées vers d'autres départements dans la province du Lac. Il s'agit d'un des chiffres les plus élevés jamais enregistrés par l'OIM sur une période aussi courte. Parmi elles, 36 % ont été déplacées à la suite d'inondations et 64 % en raison de l'aggravation de la situation sécuritaire.

En mars, le Tchad avait lancé une violente contre-offensive dans la province du Lac, après la mort d'une centaine de militaires tchadiens lors d'une attaque « sanglante » du groupe djihadiste. Le chef de l'Etat tchadien, Idriss Déby Itno avait alors affirmé s'être débarrassé de la présence des djihadistes sur le territoire national. Mais, récemment, il a reconnu que « Boko Haram ferait encore beaucoup de dégâts » au Tchad.

« La province du Lac connaît les pluies les plus intenses en près de

trente ans, cela s'ajoute aux déplacements causés par les problèmes de sécurité », affirme l'OIM, évoquant des « crues subites qui ont inondé des villages et des champs ».

« Trois quarts des déplacés identifiés par l'OIM vivent dans des camps, pour la plupart faits de paille et de tôle. Nombreux d'entre eux dorment sans toit, sans protection adéquate contre le mauvais temps et sans accès à l'eau, aux installations sanitaires, aux services de santé ou aux protections contre la Covid-19 dont ils auraient besoin », précise le communiqué. « C'est une tendance inquiétante car les déplacements sont devenus non seulement récurrents, mais aussi nombreux et prolongés en raison de la détérioration de la situation sécuritaire et environnementale », explique Anne Kathrin Schaefer, représentante de l'OIM au Tchad.

Y.R.Nz.

## JAPON

## Shinzo Abe annonce son intention de démissionner

Le Premier ministre nationaliste, Shinzo Abe, en poste depuis fin 2012, a annoncé, le 28 août, son intention de démissionner pour des raisons de santé.



« J'ai décidé de démissionner du poste de Premier ministre, car je n'étais plus sûr de pouvoir honorer le mandat qui m'avait été confié », a déclaré Shinzo Abe lors d'une conférence de presse à Tokyo.

Il a expliqué souffrir de nouveau de son ancienne maladie, la rectocolite hémorragique ou colite ulcéreuse, pour laquelle il a repris un nouveau traitement. Cette maladie inflammatoire chronique de l'intestin avait déjà été l'une des raisons de la fin précipitée de son premier mandat de Premier ministre en 2007, un an à peine, après son arrivée au pouvoir.

« Je vais continuer à remplir fermement mes fonctions jusqu'à ce qu'un nouveau Premier ministre soit nommé », a précisé Shinzo Abe. Son successeur sera très vraisemblablement le vainqueur d'une nouvelle élection pour la présidence du Parti libéral-démocrate, la formation dont Shinzo Abe est actuellement le chef.

Visiblement ému, il s'est aussi dit « profondément désolé » envers le peuple japonais de quitter son poste, environ un an, avant la date initialement prévue et en pleine crise du coronavirus.

Y.R.Nz.

## CRISE MALIENNE

## La CEDEAO exige une transition d'un an

A l'issue d'un sommet extraordinaire virtuel tenu le 28 août, les chefs d'Etat de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) ont donné leur calendrier et fixé les conditions de retour à un ordre constitutionnel.

Après la mission de médiation auprès de la junte militaire conduite par l'ancien président ghanéen, Goodluck Jonathan, la CEDEAO a exigé la désignation d'un président et d'un Premier ministre civils, non candidats à l'élection présidentielle, afin de conduire une transition politique de douze mois au Mali.

La communauté ouest-africaine qui prit acte de la démission du président Ibrahim Boubacar Keïta, la CEDEAO a demandé aux responsables du Comité national pour le salut du peuple (CNSP) d'engager une transition civile immédiatement en consultation avec la Cour constitutionnelle, les partis politiques et les organisations de société civile et tous les autres acteurs engagés.

« Aucune structure militaire ne devrait être au-dessus du président de la transition », précise l'institution sous-régionale estimant que la « mise en place rapide d'un gouvernement » permettra au Mali de faire face « aux différents défis, en particulier, la préparation des élections législatives et présidentielle dans un délai de douze mois ».

La mise en œuvre des décisions permettra, selon les chefs d'Etat, la levée progressive d'une partie des sanctions adoptées le 20 août dernier. Il s'agit notamment de la fermeture des frontières terrestre et aérienne et l'arrêt des transactions financières, des flux économiques et commerciaux avec les autres pays membres de la CEDEAO, mais aussi les sanctions contre les militaires et les collaborateurs. De son côté, la junte militaire qui tablait sur une transition de trois ans, n'a pour le moment pas commenté la décision des chefs d'Etat de la CEDEAO. Le CNSP a plutôt appelé l'ensemble des groupements des partis politiques du pays, les organisations de la société civile, ainsi que les mouvements signataires de l'accord de paix d'Alger à une grande concertation ce 29 août sur « l'organisation de la transition » au Mali.

## La junte appelée à tenir sa promesse

Limam Mahmoud Dicko, figure centrale de la crise politique au Mali, a mis en garde les militaires qui viennent de prendre le pouvoir, les pressant de tenir la promesse du changement et refusant de leur donner « carte blanche ». « J'ai demandé à tout le monde de se réunir autour du Mali. Je le demande toujours mais cela ne veut pas dire que les militaires ont reçu un chèque en blanc », a-t-il déclaré devant des centaines de personnes.

Reprochant aux « nouveaux maîtres » de Bamako de s'enfermer dans leur quartier général et de se couper des forces vives; Mahmoud Dick a précisé: « On ne délivrera de chèque en blanc à personne pour la gestion de ce pays, ça, c'est fini », Acteur primordial de la crise politique qui secoue depuis plusieurs mois le Mali, l'imam de Bamako, par ailleurs en proie aux attaques djihadistes et aux violences intercommunautaires, était au centre du mouvement de contestation civile qu'il a mobilisé des mois durant pour exiger le départ du pouvoir du président Keïta, avant qu'un groupe d'officiers ne dépose le chef de l'Etat le 18 août.

Y.R.Nz.

## GROUPE DE LA BAD

## Akinwumi Adesina inscrit son mandat dans la continuité

Réélu président du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), le 27 août, à l'issue de la 55e assemblée annuelle couplée à la 46e session annuelle du Fonds africain pour le développement, Akinwumi Adesina a placé son nouveau mandat dans la continuité des solides bases posées les cinq dernières années.

« L'avenir nous invite à œuvrer pour une Afrique plus développée et pour un Groupe de la Banque africaine de développement beaucoup plus fort et résilient. Nous nous appuyerons sur les solides bases du succès enregistré au cours des cinq dernières années, tout en renforçant l'institution pour une plus grande efficacité et un plus grand impact », a déclaré le président réélu.

Pour y parvenir, Akinwumi Adesina qui dit avoir besoin du soutien des actionnaires et de tous les partenaires de cette institution compte pérenniser les acquis de son programme High 5 qui repose sur cinq priorités de développement, à savoir : éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie ; nourrir l'Afrique ; industrialiser l'Afrique ; intégrer l'Afrique et améliorer la qualité de vie des populations africaines.

Faisant le point des résultats du dit programme, il a indiqué qu'au cours des cinq années passées au service du continent, 18 millions de personnes supplémentaires ont désormais accès à l'électricité ; 141 millions ont bénéficié de technologies agricoles ; 15 millions ont eu accès à un financement et 101 millions ont désormais accès à des transports améliorés, tandis que 60 millions de personnes ont



Les participants aux assemblées annuelles depuis le siège de l'institution à Abidjan/AFDB Group

reçu un accès à l'assainissement. S'agissant de l'institution, elle a, au cours du premier mandat du président de la banque, conservé sa note AAA attribuée par toutes les grandes agences mondiales de notation, ce qui a conduit au Conseil d'administration du Groupe d'approuver une augmentation de 125% du capital général, faisant ainsi passer de 93 milliards de dol-

lars à 208 milliards de dollars, une augmentation jamais enregistrée dans l'histoire de cette institution. Par ailleurs, ravi des efforts consentis pour le bien-être de l'Afrique et de ses populations, Akinwumi Adesina estime poursuivre la mission urgente et difficile qui consiste, sous sa présidence, à aider l'Afrique à se reconstruire, plus solidement,

plus intelligemment et plus audacieusement après la pandémie de Covid-19.

Première institution de financement du développement en Afrique, la banque qui compte 54 pays membres et 27 pays membres non régionaux intègre également le Fonds africain de développement.

Au titre des cinq dernières années,

ce Fonds a reçu des annonces de contribution d'un montant de 7,6 milliards de dollars de la part des donateurs, soit une hausse de 32%, pour soutenir les pays à faible revenu et les Etats fragiles. Sous la direction de son président, la BAD a approuvé une facilité de 10 milliards de dollars pour aider les pays africains à faire face aux effets de la Covid-19. De même, elle a procédé au lancement sur les marchés mondiaux des capitaux d'un emprunt obligataire social Covid-19 d'un montant de 3 milliards de dollars.

« Cet emprunt obligataire sociale libellé en dollars américains et coté à la Bourse de Londres, la Bourse de Luxembourg et au NASDAQ est le plus élevé jamais lancé dans le monde », a précisé Akinwumi Adesina.

Toutefois, au terme des travaux des assemblées annuelles qui se sont tenues pour la première fois par visioconférence depuis son siège à Abidjan, la capitale ghanéenne, Accra a été retenue pour abriter, en 2021, la 56e assemblée annuelle sous la gouvernance de Ken Ofori Atta, ministre ghanéen des Finances qui assume désormais les fonctions du président du conseil des gouverneurs.

Guy-Gervais Kitina

## DÉFENSE ET SÉCURITÉ

## L'EUTM- RCA déménage

Les militaires européens ont quitté le quartier historique qui les abrite depuis le début des missions de l'UE en Centrafrique, il y a six ans, a-t-on appris.

Les éléments européens ont quitté le camp d'Ucatex avec leurs effets et leurs matériels, pour se relocaliser près de l'aéroport, à M'Poko, base historique des forces françaises et de l'ONU. Bati sur le site d'une ancienne usine désaffectée, le camp Ucatex a d'abord été utilisé par la force de stabilisation de l'UE à Bangui EUFOR RCA, en 2014, puis par la mission de conseil militaire EU-MAM RCA, et enfin par la mission de formation. L'opération s'inscrit dans le cadre de la "densification des missions de conseils, d'entraînement et d'instruction" d'EUTM RCA au profit des FACA, les forces armées centrafricaines. Ce déménagement permet aussi plus de synergies entre les différentes forces. La vitesse de déplacement a été adaptée pour que la sécurité "soit assurée lors du passage des convois notamment sur le marché des combattants", indique-t-on à EUTM RCA.

Un autre acquis organisationnel : le détachement de partenariat militaire opérationnel (DPMO) d'EUTM est "désormais au complet sur le camp de Bouar", assure-t-on du côté européen. Le chef d'état-major centrafricain, le général Zéphirin Mamadou, et le chef d'EUTM, le général français Éric Peltier, se sont rendus sur place pour visiter les installations, l'état-major de zone de défense ainsi que le centre d'instruction et d'entraînement qui accueillera les formations des FACA.

## Une montée en puissance des FACA

Ces changements s'inscrivent dans un renforcement de la mission, en personnel comme en infrastructures, dans le nouveau mandat qui lui a été confié par les "27", pour faire face à la (re)montée en puissance des FACA, dans le cadre du plan national de défense. De nouvelles recrues vont ainsi venir s'ajouter au renforcement de l'état-major de zone de défense (EMZD) à Bouar. Les EMZD de Ndele et Bangassou vont aussi poursuivre leur déploiement. Par ailleurs, la mission EUTM RCA a été prolongée de deux ans, jusqu'au 19 septembre 2022 et recentrée sur la formation militaire. Cette décision a été prise sur la base "d'un réexamen stratégique". Les Européens ont également approuvé des modifications apportées à leur mission militaire de formation de l'armée centrafricaine. La décision-cadre a été modifiée pour tenir compte du lancement de la mission civile EUAM RCA, la mission militaire n'assurant plus ainsi le conseil aux forces de sécurité intérieure, dans le cadre de son pilier interopérabilité. Le budget financé en commun a été fixé à 36,96 millions d'euros sur deux ans, soit 18,5 millions d'euros en rythme annuel, financés par des contributions des États membres au titre du mécanisme Athena.

Noël Ndong

## CÉMAC

## Le processus de fusion des deux bourses en passe d'être finalisé

Les actions restant à mener pour la finalisation de la seconde phase de la fusion des marchés financiers de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), portent essentiellement sur deux axes à savoir : l'approfondissement du marché des valeurs du Trésor et l'opérationnalisation des structures du marché financier unifié ainsi que la dynamisation des activités.

C'est ce qui ressort du webinar organisé le 26 août dernier, par la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), en collaboration avec le cabinet Price Waterhouse Cameroun, sur le thème : « Problématique de la dynamisation du marché unifié de la Cémac et l'introduction des entreprises en bourses. » Sur le premier axe, un chronogramme d'actions avait été arrêté avec le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement en décembre 2019. Les actions sont en cours, en dépit d'un glissement induit par la crise sanitaire du Covid-19.

S'agissant du second volet, les activités à mener concernent la restructuration du régulateur sur la base des conclusions de l'audit institutionnel, organisationnel et fonctionnel à réaliser. On note également l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre du business plan de la bourse unifiée ainsi que l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre du business plan du dépositaire central unique.

Par ailleurs, les résultats de l'état des lieux du marché régional unifié in-

diquent qu'au 1er juillet, quatre sociétés ont été cotées pour une capitalisation boursière de 149,5 milliards de FCFA.

Rappelons que la première phase du processus consacré à la fusion physique et institutionnelle des structures du marché s'est traduite par la mise en place d'un régulateur unique (Cosumaf) basé à Libreville, d'une bourse unique, la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC), basée à Douala et d'un dépositaire central unique assuré transitoirement par la BEAC. C'est pour impulser une réelle dynamique du marché financier de la Cémac que les chefs d'Etat ont décidé, en octobre 2017, de la fusion des deux marchés financiers (Cosumaf et BVMAC). L'objectif visé est de mettre fin à la fragmentation du marché financier et éliminer les principaux coûts de transaction associés à cette fragmentation ; d'accélérer le développement du marché financier, afin d'accroître l'offre des ressources longues aux meilleurs coûts possibles, nécessaires pour une croissance économique durable et stable.

Lopelle Mboussa Gassia

## CÉLÉBRATION

# Les Bantous de la capitale, Mbilia Bel et Bozi sur scène pour les 86 ans de Jeannot Bombenga

En présence du ministre de la Culture et Arts, Jean-Marie Lukundji, invité à la soirée d'anniversaire du 25 août tenue à Maisha life, les artistes de Brazzaville et de Kinshasa ont rendu leur hommage en chanson au grand patriarche de la rumba congolaise.

Nœud de papillon rouge et pochette assorti, veste avec col à paillettes argentées assorti à un gilet à paillettes argentées aussi coiffé d'un borsalino pailleté, Jeannot Bombenga a tout gardé de la rumba attitude. En effet, en dépit de son grand âge, le patriarche n'a pas perdu de sa prestance. Car, comme vous le dirait le professeur Yoka, fervent défenseur de la rumba, l'élégance vestimentaire fait aussi partie des incontournables de cette musique qui n'a de cesse de faire vibrer les deux Congo. Pour preuve, même la frontière fermée à cause de la Covid-19 n'a pas eu raison de la ferveur des Bantous de la capitale. Une délégation importante du groupe mythique de l'autre rive a fait une prestation juste remarquable à la soirée d'anniversaire. Après le brillant instrumental de célébration de ses 50 ans en guise d'entrée, les Bantous ont vogué entre leur répertoire et des interprétations. Le mythique Ebale ya Congo, Pont sur le Congo de Franklin Boukaka, Comité ya Bantous. Des titres auxquels l'Amicale Malebo, danseurs de la génération des deux orchestres prestataires de la soirée. Vox Africa, le groupe légendaire qui n'a de cesse d'accom-



Jeannot Bombenga et Vox Africa chantant Mado (Adiac)

pagner Jeannot Bombenga a agrémenté le clair de la soirée anniversaire de son leader et fondateur. Le groupe a ouvert le bal au son d'Ilunga Zephé. Mobali ya Buke, Africa Moki-li mobimba ont donné un bel entrain à la fête que le ministre Jean-Marie Lukundji a honoré de sa présence. C'est de sa main que Jeannot Bombenga a reçu sa part de gâteau offert par le maître des lieux, Yves Ngoma. Verckys Kiamuangana, son saxo à la main était aussi de

la partie. En guise de rappel de ses tubes de la fameuse belle époque des anciens ténors de la rumba Loboko na litama et Mobali ya ngelele ont comme l'ensemble des morceaux de la soirée trouvé preneur. La piste n'a presque pas manqué de danseurs en plus de l'Amicale Malebo composé des amateurs de la rumba d'époque. Ses danseurs d'un certain âge déjà acteurs de l'ambiance d'autrefois ont trouvé là l'occasion de revivre non sans grande nos-

talgie des souvenirs datant de quelques bonnes décennies dépoussiérés.

## Place aux tubes

Pour l'occasion, c'est sur les musiciens de Vox Africa que s'est reposée la seule voix féminine de la soirée qui était à ravir. La Cléopâtre Mbilia Bel a de bien belle façon rendu hommage à l'heureux quinquagénaire festoyé. Assis juste à ses côtés sur le podium, il semblait l'écouter avec le plus grand

bonheur chanter Nakei Nairobi, puis Manzil-Manzil que les dames de l'Amicale Malebo ont ovationné sans retenue. À son tour, le « Grand-père » Bozi Boziana a servi à déguster l'un de ses fameux tubes, La reine de Sabah.

Pour sa part, le vénérable monument vivant de la rumba qui porte aussi bien ses 86 ans d'âge que ses 66 ans de carrière musicale ininterrompue a pris le micro le temps d'un morceau. Il a gratifié les mélomanes présents de sa voix chantant Mado. Les Bantous revenus à la charge se sont alternés avec Vox Africa jusqu'à l'extinction des lumières, il était déjà une heure du matin quand la fête prenait fin.

Le comité d'organisation de la soirée dont le chanteur Blaise Bula était également membre était présidé par Bozi secondé par Charly Kumwimba et Dieudonné Yangumba. Il s'est fortement réjoui d'avoir réussi à orchestrer cet hommage à Jeannot Bombenga inspiré du concept « Aimons-nous vivants », comme ils l'ont indiqué.

Elle passe pour un témoignage de la volonté actuelle des acteurs de la musique congolaise de rendre les honneurs qui leur sont dus aux aînés méritants.

**Nioni Masela**

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

**ADIAC TV**

Toute l'actualité  
Du Bassin du Congo  
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 | info@adiac.tv | Au Boulevard Domo-Congo à Gornouli  
Brazzaville - République du Congo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

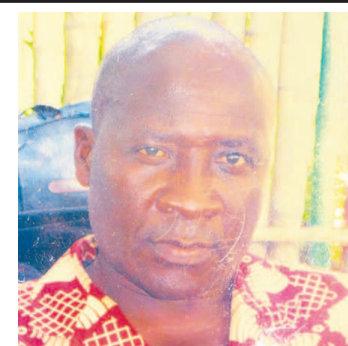
## NÉCROLOGIE

Le membre du Bureau politique du Parti congolais du travail (PCT) et président de la commission Affaires étrangères et coopération du Sénat, Gabriel Oba Apounou, a la profonde douleur d'informer les sénateurs et les membres du PCT, du décès de son épouse, Mme Oba Apounou née Alphonsine Ingoba. Décès survenu le vendredi 28 août 2020 à Brazzaville des suites d'une maladie. La veillée funéraire se tient au domicile de son époux, au quartier Mpila (Rond-point Pointe Hollandaise, à côté de l'hôtel Imongi). La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



Mwéné Okoundji Gabriel, Flavien Okoundji, Jessica Laurancia Iloki, agent des Dépêches de Brazzaville, et la famille Ngua ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère, oncle et père Émile Okoundji, survenu le mardi 25 août 2020 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 163, rue Etayé à Ngamakosso (arrêt de bus boulangerie). :





## VIEILLE GLOIRE

## Brigitte Kahoua sollicite la reconnaissance des anciens Diables rouges

Bloquée à la maison depuis plusieurs années à cause d'une maladie consécutive à un contact avec une adversaire lors d'un match de la Coupe d'Afrique des nations 1994, l'ancienne gardienne de but de l'équipe nationale du Congo de handball lance un SOS aux autorités congolaises.

Brigitte Kahoua a lancé cet appel à l'aide le 29 août, au terme d'une visite surprise qu'a effectuée une délégation des dirigeants sportifs congolais, conduite par César Dzota. Certes affaiblie par la maladie, à savoir l'arthrose, « la grande Brigitte » reste combative sur le plan mental. Elle estime toujours que tous les efforts fournis par les athlètes congolais de toutes les disciplines confondues, au niveau de l'équipe nationale, ne devraient pas être vains, surtout que la plupart d'entre eux sont malades et incapables de faire face aux besoins quotidiens. « Le Congo a fait le beau temps du sport africain. Nous, par exemple, avons dominé le handball africain durant plusieurs saisons. Lorsqu'on parlait du handball en Afrique, notre pays le Congo était le modèle, mais pourquoi veut-on déjà nous effacer de l'histoire au moment où nous sommes encore en vie ? », a regretté Brigitte Kahoua.

Cette ancienne star du handball africain durant les décennies 1980 et 1990 a, au nom de toutes les vieilles gloires du sport congolais, demandé un accompagnement auprès des autorités afin de leur permettre, dit-elle, de survivre.

Emue de la visite, Brigitte Kahoua a profité de l'occasion pour demander à d'autres Congolais de lui venir en aide. « Je me souviens de la pression que nous subissions de la part du président Sassou et d'autres autorités lors de la Coupe Omar Bongo, au stade Alphonse Massamba-Débat, et je veux que ces derniers se souviennent de ces instants. Merci beaucoup à monsieur César Dzota pour sa visite, que Dieu le bénisse parce que cet acte est réconfortant », a-t-elle ajouté.

Les visiteurs qui ont promis de revenir ont, par la même circonstance, consolé et encouragé cette handballeuse de tenir bon.



César Dzota au chevet de Brigitte Kahoua/Adiac

Ils lui ont, en effet, laissé une enveloppe dont le montant n'a pas été révélé à la presse. Selon César Dzota, les autres dirigeants sportifs devraient suivre cet

exemple. Il pense que Brigitte Kahoua n'est pas la seule vieille gloire du sport congolais à solliciter de l'aide.

Notons que cette ancienne gar-

dienne de but a commencé sa carrière sportive au cours des années 1970 à As Bantou avant de prêter à Diables noirs, Etoile du Congo et Cara. Elle a remporté le championnat d'Afrique en club avec Etoile du Congo ainsi que plusieurs trophées avec l'équipe nationale du Congo, les Diables rouges. Depuis plus de deux ans, Brigitte Kahoua ne suit plus son traitement faute de moyens financiers. Elle ne quitte plus son domicile vu l'état de son genou. Elle souffre, en effet, de l'arthrose, un type d'arthrite qui apparaît lorsque les tissus souples aux extrémités des os s'usent. Les symptômes les plus courants de cette maladie sont des douleurs articulaires dans les mains, le cou, le bas du dos, les genoux et les hanches.

La République devrait penser à ses anciens porte étendards. Attend-elle que ces derniers disparaissent tous afin de les honorer à titre posthume ?

**Rude Ngoma**

## CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

## L'AS Otoho, le parcours de champion

Malgré un début de saison timide (une victoire lors des trois premiers matches), l'AS Otoho a trouvé la bonne formule pour obtenir le plus grand nombre de victoires (17) qui lui a permis de remporter le troisième titre national de son histoire.

Une année seulement après sa montée en Ligue 1, l'AS Otoho a déjoué tous les pronostics en terminant à la deuxième place au terme de la saison 2017. L'appétit venant en mangeant, ce club a fini par toucher à son but en remportant la saison suivante (2018) le titre de champion du Congo qu'il a su conserver à deux reprises (2019 et 2020).

L'AS Otoho n'a pas été déclarée championne du Congo pour la troisième fois à cause de la pandémie de Covid-19. Bien au contraire, le club avait d'ailleurs déjà clos les débats avant même que la crise sanitaire n'oblige les dirigeants à se prononcer sur l'arrêt de la compétition d'autant plus qu'à quatre journées de la fin, les locataires du stade Marien-Ngouabi d'Owando ne pouvaient ni être rattrapés ni dépassés par ses concurrents comme les Diables noirs, la Jeunesse sportive de Talangai.

L'AS Otoho de cette saison



L'AS Otoho championne du Congo pour la 3e fois/Adiac

est à féliciter. Cette équipe, encore faut-il le rappeler, est la seule formation à terminer la saison 2019-2020 invaincue. Elle a concédé aucune défaite contre cinq matches nuls dont un à Owando. Le Club athlétique renaissance aiglons a réussi à lui tenir tête 0-0 lors de la 17<sup>e</sup> journée. L'AS Otoho a aussi fait jeu égal 0-0 respectivement face à la JST et Nico-Nicoyé lors des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> journées. Elle a aussi partagé les points contre Patronage Sainte-Anne (0-0) lors de la 6<sup>e</sup> journée et l'Inter-

club 1-1 au cours de la 21<sup>e</sup> journée. L'AS Otoho a enregistré dix-sept victoires et non pas les moindres. Elle a dominé les Diables noirs 1-0 respectivement lors des 12<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> journées. L'AS Otoho a pris le meilleur sur l'Etoile du Congo 2-0 à Owando (5<sup>e</sup> journée) avant de dominer le Cara à Brazzaville dans le cadre de la 10<sup>e</sup> journée. L'AC Léopards de Dolisie s'est incliné à deux reprises sur le score identique de 3-0 (9<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> journées). V Club Mokanda a été écrasé 1-4 lors de la 11<sup>e</sup> journée avant

de concéder une autre défaite de 0-2 lors de la 16<sup>e</sup> journée.

L'AS Otoho a dominé le FC Kondzo 5-1 dans le cadre de la 5<sup>e</sup> journée puis a infligé deux défaites au Racing club de Brazzaville 4-1 (7<sup>e</sup> journée) et 2-0 (20<sup>e</sup> journée). L'AS Cheminots n'a obtenu le moindre point devant cette équipe. Elle a respectivement courbé l'échine 2-0 lors de la 8<sup>e</sup> journée et 3-0 au terme de la 19<sup>e</sup> journée. Tongo football club s'est incliné à deux reprises sur le score identique 0-1 notamment

lors des 13 et 14<sup>e</sup> journées. L'Interclub a subi le même sort lors de la première journée puis Nico-Nicoyé a, quant à lui, connu une défaite de 0-2 lors de la 22<sup>e</sup> journée.

En quatre années d'expérience en Ligue 1, l'AS Otoho vient de remporter son troisième titre avec 56 points. En 2019, elle avait été sacrée championne avec 64 points contre 75 en 2018. Sa seule contre-performance reste la deuxième place qu'elle avait occupée en 2017 derrière l'AC Léopards qui à l'époque brillait de mille feux. Si l'AS Otoho a inscrit son nom au palmarès des équipes ayant remporté le championnat national, il ne lui reste qu'à gagner la Coupe du Congo pour rééquilibrer son bilan au niveau national. Assurée de disputer la prochaine Ligue des champions, l'équipe aurait à cœur l'envie d'atteindre au moins la phase de groupe de cette prestigieuse compétition.

**James Golden Eloué**

## COVID-19

## Le démenti du ministère de la Santé sur un éventuel détournement des fonds

La réponse du ministre de la Santé accusé de détournement des fonds alloués à la riposte contre la Covid-19 vient ainsi mettre un terme aux allégations lui imputées.

Au cours d'une conférence de presse qu'il a récemment animée, le ministre de la Santé, le Dr Eteni Longondo, a insisté sur le fait qu'il n'y a jamais eu un détournement de fonds Covid-19 au ministère de la Santé. « *Je le dis et je le confirme* », a-t-il martelé tout en apportant plus d'éclairage quant à la gestion de fonds destinés à la lutte contre cette pandémie.

Pour le ministre de la Santé, tous les fonds alloués à la Covid-19, notamment ceux reçus des bailleurs des fonds et ceux des tiers n'étaient pas destinés seulement au seul ministère de la Santé.

Face à la situation de crise, a-t-il laissé entendre, ces fonds ont non seulement aidé à lutter contre cette pandémie au sein dudit ministère mais aussi apporté un appui à l'ensemble des secteurs de la vie nationale.

Quant aux fonds reçus, Eteni Longondo a reconnu que le gouvernement de la RDC a doté le ministère de la Santé d'un montant de sept millions huit cent-cinquante mille dix dollars américains (7.850.010 USD et cinq milliards quatre cent quinze millions huit cent un mille trois cent cinquante Francs congolais). « *Ce qui ramène le budget total à dix millions six cent vingt-sept mille trois cent quarante-quatre dollars américains* », a-t-il précisé.

Quant à l'appui apporté aux provinces touchées par la Covid-19, Eteni Longondo a noté que ces provinces ont reçu au total quatre millions cinq cent cinquante mille dollars américains à raison de cinq cent mille pour la

province du Kongo Central, trois cent mille pour les trois provinces du Sud-Kivu, du Nord-Kivu et du Haut-Katanga et cent cinquante mille pour les vingt-une autres provinces.

S'agissant du réaménagement des sites de prise en charge Covid-19, le secrétariat technique a reçu un montant d'un million cinq cent cinq mille dollars et trois cent soixante-sept mille sept cent dix-sept dollars. « *Le budget pour l'achat des trois ambulances et trois véhicules utilitaires s'élevait à trois cent cinquante-cinq mille cinq cents dollars. Et pour la Communication, l'achat des médicaments, les petits matériels, la formation des Relais communautaires, un montant de cinq cent soixante-onze mille sept cent quatre-vingt-treize a été déboursé* », a-t-il expliqué.

#### Le ministère de la Santé n'a pas signé une convention de partenariat avec l'hôpital du Cinquantenaire

Le ministre de la Santé s'est inscrit en faux quant à la signature d'une convention de partenariat avec l'hôpital du Cinquantenaire pour la gestion de la riposte contre la Covid-19. Le Dr Eteni Longondo s'est appuyé sur la correspondance du ministre des Finances au Premier ministre qui fixe le montant à payer mensuellement à l'hôpital du cinquantenaire ainsi que la répartition de ces fonds en tenant compte des frais fixes : cinq cent mille dollars ; frais variables à trois cent mille dollars et frais d'administration à cent mille.



Le ministre de la Santé, Eteni Longondo

« *A la date du 8 mai 2020, nous avons été approvisionnés d'un montant de cinq cent mille dollars, n'ayant pas initié un quelconque bon d'engagement de ce montant ; nous nous sommes rapprochés auprès de la banque qui nous dira que ce montant servait au paiement de l'hôpital du Cinquantenaire. Et nous avons transféré ce montant à cet hôpital à la date du 9 Mai 2020. A la date du 20 mai 2020, l'hôpital du Cinquantenaire nous enver-*

*ra une correspondance pour réclamer la partie restante du montant conformément à la convention dont le ministère de la Santé ne reconnaît pas. Nous avons cherché à comprendre le bien-fondé de cette correspondance, c'est alors que nous avons pris connaissance de la correspondance du 16 avril 2020 en rapport avec la réunion sur le budget présentée par l'hôpital du Cinquantenaire pour la prise en charge des malades* », a expliqué le

patron de la santé. Il faut aussi signaler qu'en dehors de ce versement de cinq cent mille dollars, cet hôpital n'a pas encore reçu un transfert de fonds de la part du ministère de la Santé. « *Que l'on parle de la surfacturation des malades, cette qualification ne peut pas être attribuée au ministère de la Santé sinon aux seules personnes ayant participé et conclu l'accord avec l'hôpital du Cinquantenaire* », a-t-il conclu.

**Blandine Lusimana**

## NORD-KIVU

## L'Unicef condamne la mort tragique de deux élèves finalistes du primaire

Selon Salomon Shalumoo Tsambali, le directeur de la province éducationnelle du nord-Kivu, ces élèves ont trouvé la mort alors qu'ils se trouvaient à l'école primaire Ngoyi pour la deuxième journée du test national de fin d'études primaires.

Les deux élèves finalistes de l'école primaire dans le territoire de Masisi ont perdu leur vie suite à une confrontation entre les forces de l'ordre et un groupe armé à proximité d'un centre d'examen.

La présidence de la République démocratique du Congo (RDC) a confirmé le décès de ces deux élèves. Les précisions sur cette attaque sont encore à déterminer et une enquête est cependant en cours. « *L'Unicef qui condamne avec la plus grande énergie cette attaque survenue près d'un centre d'examen présente ses condoléances aux familles de ces deux enfants* », déclare Katya Marino, représentante adjointe de l'Unicef en RDC qui insiste, par ailleurs, que toutes les par-



Les élèves doivent être protégés contre toute attaque (ph.net)

ties au conflit doivent protéger les écoles et assurer la sécurité des enfants, conformément au droit international.

En 2016, la RDC a signé la Déclaration sur la sécurité dans les écoles, s'engageant ainsi à promouvoir et protéger le droit à l'éducation dans les situations de conflits armés.

L'Unicef coopère avec le gouvernement et ses partenaires dans les zones touchées par la violence pour fournir des kits d'apprentissage aux élèves et enseignants affectés par les conflits et mouvements de population. Elle procède aussi à la réhabilitation des écoles détruites, afin d'assurer à tous une éducation équitable de qualité dans un environnement sain et protecteur.

**B.L.**

## FOOTBALL - MERCATO

## Youssouf Mulumbu vers Kilmarnock, Mateta pressenti à Crystal Palace

Le mercato en Europe court jusqu'en octobre, et les footballeurs congolais continuent de se mouvoir entre les clubs.

Après plus d'une année sans club depuis son départ du Celtic Glasgow en 2019, le milieu défensif et ancien capitaine des Léopards de la République démocratique du Congo, Youssouf Mulumbu (33 ans), pourrait reprendre du service à Kilmarnock dans le championnat écossais où il avait été en prêt au cours de la saison 2017-2018. Le manager de Kilmarnock, Alex Dyer, pense le signer si Mohamed El Makrini quittait le club et libérer des salaires. Ce dernier, qui n'a pas joué avec Kilmarnock la saison dernière, est parti en Norvège pour négocier avec IK Start. Le joueur formé au Paris Saint Germain et passé par West Bromwich Albion et Norwich City en Angleterre, pourrait donc avoir sa chance.

« S'il décide d'y aller, cela pourrait nous permettre de faire quelque chose avec Youssouf. Sinon, nous avons toujours un joueur qui a joué un grand rôle pour nous la saison dernière », a déclaré Alex Dyer. Et il pense à faire jouer le Congolais qui s'entraîne avec Kilmarnock depuis un bon moment, étant libre de



Youssouf Mulumbu

tout contrat, même ce ne sera pas déjà ce samedi contre Dundee United : « Je suis sûr que nous pourrions le préparer à jouer même un petit rôle assez tôt. Il n'a pas joué depuis un moment, mais un joueur de cette trempe ne perd jamais ses capacités. C'est le type de personnage que nous pourrions utiliser ici. C'est une personne formidable et

depuis qu'il est revenu s'entraîner cette semaine, c'est comme s'il n'était jamais parti ».

Notons aussi que le retour de Mulumbu à Kilmarnock pourrait s'accélérer avec la blessure du milieu de terrain Alan Power, touché aux ischio-jambiers et indisponible pendant un bon moment car il devra subir une intervention chirurgicale. Mulumbu a refusé les

offres de la Turquie, préférant retourner en Ecosse.

Le club anglais de Crystal Palace s'intéresse de près à l'attaquant de souche congolaise Jean-Philippe Matete (23 ans) de Mayence FSV en Allemagne. En fait, Crystal Palace pense déjà à l'après Christian Benteke, le belge d'origine congolaise qui pourrait être libéré. Les dirigeants de Palace

ont fait une première offre de 15 millions d'euros au club de la Bundesliga où Matete traverse de moments assez délicats. En effet, il a eu des démêlés judiciaires, suivi d'une sanction de son entraîneur suite à des retards répétés aux entraînements. Cette deuxième saison de Jean-Philippe Matete à Mayence n'a pas été flamboyante avec 3 buts et une passe décisive en 18 matchs. Mais il a fortement pesé sur les défenseurs, et c'est grâce à son gabarit (1,92 m) qu'il est courtisé par Crystal Palace. Un transfert pour changer d'air lui ferait certainement du bien. Et sa première saison au club allemand a été convaincante, avec 14 buts, 3 passes décisives en 34 matchs.

Sous contrat avec Mayence jusqu'en 2023, Jean-Philippe Matete dispose d'une valeur marchande estimée à 17,5 millions d'euros, mais pourrait rapporter 20 à 25 millions d'euros aux Eagles de Palace. Et si ce transfert s'effectue, ce sera la quatrième plus grande opération de l'histoire du club allemand.

Martin Enyimo

## THÉÂTRE

## Réédition de la pièce « Seule la lutte libère ! » de Emma Mireille Opa Elion

Initialement publiée aux éditions Hemar, la pièce de théâtre "Seule la lutte libère !" perpétue le combat de la femme contre l'attitude rétrograde et égoïste de l'homme, dans une nouvelle version aux éditions Les Lettres Mouchetées.

Cette théâtralisation honore la femme, en général, et congolaise, en particulier. Le sujet principal porte sur l'excision, créant un pont entre le pays de l'auteure, le Congo où cette pratique n'est pas connue, et le reste du continent subsaharien où la lutte contre la mutilation sexuelle est encore manifeste.

La pièce de théâtre rééditée met le lecteur en face de multiples occupations quotidiennes de la femme entrepreneuse, ménagère, cuisinière, maman, et tant d'autres... Une écriture qui aborde une problématique existentielle en rappelant les efforts à réaliser en matière de droits des femmes. De ce fait, l'auteure consacre, en fin d'ouvrage, une galerie de photos de femmes, en hommage rendu aux femmes actives dans le monde (artistes, femmes politiques...) et en particulier au Congo. Une présentation officielle, en présence de Emma Mireille Opa Elion, sera faite à la rentrée littéraire à Paris.

Marie Alfred Ngoma

## CHAMPIONNAT DU MONDE MASCULIN DE HANDBALL

## Les différentes équipes connaîtront leurs adversaires le 5 septembre

La Fédération internationale de handball procèdera, le 5 septembre, en Egypte, au tirage au sort des groupes préliminaires de la 27<sup>e</sup> édition de la compétition qui se tiendra du 13 au 31 janvier 2021 aux pays des Pharaons.

Les représentants du continent africain sont pour la plupart logés dans le quatrième pot. Les trente-deux équipes en lice seront initialement réparties dans huit groupes préliminaires, comprenant chacun quatre équipes. Les trois premières équipes de chaque groupe (vingt-quatre au total) passeront ensuite au tour principal. Ces vingt-quatre équipes seront réparties en quatre groupes

de six équipes chacun. Dans ce tour décisif, les deux premières de chaque groupe accéderont aux quarts de finale, aux demi-finales et à la finale. L'équipe occupant la dernière place de chaque groupe du tour préliminaire jouera la Coupe du Président.

Les quatre pots ont été dévoilés en attendant les deux noms des deux qualifiés de la Confédération Sud-Américaine et Cen-

trale de Handball (SCAHC) et de la Confédération Nord-Américaine et Caraïbienne de Handball (NACHC).

Pot 1 : Danemark, Espagne, Croatie, Norvège, Slovaquie, Allemagne, Portugal (POR), Suède.

Pot 2 : Égypte, Argentine, Autriche, Hongrie, Tunisie, Algérie, Qatar, Biélorussie.

Pot 3 : Islande, Brésil, Uruguay, République tchèque, France, République de Corée, Japon, Bahreïn.

Pot 4 : Angola, Cap-Vert, Maroc, SCAHC 4, RD Congo, Pologne, NACHC 1, Russie.

Rude Ngoma

## FOOTBALL

## Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

### Bulgarie, 4<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

Auteur du but de l'égalisation, à la 88<sup>e</sup>, lors de la 3<sup>e</sup> journée, Gaïus Makouta a ouvert le score, vendredi soir, face au Botev Vratsa : à la 28<sup>e</sup>, à la réception d'un centre de Conté, le Congolais, esseulé au second poteau, crucifie le gardien adverse du plat du pied.

A la 31<sup>e</sup>, Makouta, en jambes, déborde à droite et centre en retrait, à l'entrée de la surface, pour Conté : ce dernier manque le cuir, mais pas Minchev qui expédie une mine en lucarne (2-0).

Avant la pause, à la 42<sup>e</sup>, Makouta enfonce le clou d'un tir précis, du droit, qui ne laisse aucune chance à Kostov (3-0).

Beroe s'impose en rouleau-compresseur (6-0) et prend la tête du championnat avec 8 points. Avec

déjà 3 buts inscrits, Gaïus Makouta est l'un des principaux acteurs de cette belle entame de saison.

### Pays-Bas, 1<sup>re</sup> journée, 2<sup>e</sup> division

Sans David Sambissa, blessé aux adducteurs et indisponible plusieurs semaines, Cambuur reprend la compétition par une belle victoire face au NEC Nimègue (2-0).

### Roumanie, 2<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

Yves Pambou est entré à la 80<sup>e</sup> lors du succès de Gaz Metan Medias face à Arges (2-0).

### Serbie, 6<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

Le GM Metalac prend un point face à Cukaricki (0-0). Remplaçant, Prestige Mbougou est entré à la pause.

Camille Delourme

### Seule la lutte libère !

(Théâtre)



Les Lettres Mouchetées

## ALESH VS BRACONGO

## Une bataille judiciaire pour le respect du droit des artistes

Le chanteur hip hop a confié au Courrier de Kinshasa avoir de grosses attentes du procès qu'il a intenté contre la multinationale afin de lui ôter toute envie de bafouer la loi à l'avenir quitte à reconnaître à juste titre la valeur du travail artistique.

Sa plus grande expectative, Alain Chirwisa, alias Alesh, l'a partagée au Courrier de Kinshasa ce week-end : « Nous attendons de ce procès le respect des œuvres d'esprit des Congolais et même des étrangers. Car, ces œuvres participent à la promotion des artistes, des scientifiques et tous ceux qui pensent qu'avec leur génie, ils peuvent faire avancer le monde », dit-il.

L'artiste et ses avocats espèrent « des condamnations exemplaires qui auront une portée pédagogique pour que dans l'avenir, les opérateurs économiques puissent endiguer leurs actions et les insérer dans le respect de la législation en vigueur et surtout dans le respect du droit d'autrui ».

Alesh est toujours d'attaque après que l'audience du 24 août dernier soit remise pour la plaidoirie du 21 septembre. L'artiste réclame justice convaincu que la Bracongo se doit de respecter son travail. « Ce qui me choque le plus dans l'attitude de cette multinationale, c'est qu'elle se croit tout permis », déplore l'artiste. Il reproche à la société l'usage abusif de Youyou, un de ses tubes. Pour le rappeur, il est inconcevable que la Bracongo



Alain Chirwisa, alias Alesh échangeant avec ses avocats au tribunal (DR)

« utilise à des fins de publicité commerciale une œuvre d'esprit d'un artiste congolais sans autorisation alors qu'elle a connaissance du droit congolais en la matière ».

## Un vent nouveau souffle

Les avocats de l'artiste dénoncent l'évidence que, depuis l'audience préliminaire du 12 août, la Bracongo « fait des interventions forcées » traduisant à suffisance son

mépris vis-à-vis des droits de leur client. Cet agir, affirme Me Dany Oleko, « révèle combien cette multinationale pense que le Congo est un terrain où les lois sont inexistantes, tout peut se faire et qu'avec de l'argent il est toujours possible de se tirer d'affaire ». Ce qui n'entame en rien la détermination d'Alesh d'en découdre avec elle. « C'est vraiment dégoûtant cette manière qu'a cette grande société de faire les choses. Sûre

de ses moyens, elle se croit tout permis. Mais cela n'empêche que nous allons jusqu'au bout de l'affaire », affirme-t-il fort du soutien de ses avocats.

Avec la tenue de ce procès, Alesh dit mener une bataille légitime pour le respect des droits de ses homologues artistes. Dès lors, il lance un signal à leur adresse mais qu'il étend, dit-il, à « l'opinion nationale et internationale ». « Le temps des intouchables est révolu »,

indique-t-il. Et d'affirmer : « Un vent nouveau souffle en République démocratique du Congo, il permet à toute personne lésée dans ses droits d'obtenir gain de cause devant un juge indépendant sans que des considérations multiples ne viennent dévoyer le cours d'un procès. Il est aujourd'hui possible d'intenter un procès à une multinationale et le gagner ».

Kinglesh croit dur comme fer au changement dans les usages de sorte qu'il tient à sensibiliser ses homologues de sa génération à ce propos. « Les artistes doivent comprendre que le travail bien fait et l'œuvre d'esprit sont protégés en droit congolais par la constitution, les lois et règlements de la République. Le juge est le garant de cette protection », affirme-t-il. Ce à quoi son avocat-conseil, Dany Oleko, prend le parti de renchérir : « Chaque Congolais se doit d'avoir confiance au juge. Ainsi, chaque artiste dont l'œuvre sera exploitée illicitement peut avoir confiance aux juges et espérer bénéficier de la protection prévue tant par la constitution que les lois et règlements de la RDC que par les traités internationaux ».

Nioni Masela

## NÉCROLOGIE

Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, Charles Ambeto, (Virginie, Gisèle, Norlande, Justine, Dane, Jurice, Merlin Ambeto et Koumou Jackson) Iboko ont la profonde douleur de vous annoncer le décès en France, le 25 août 2020, de leur grand-frère, oncle et père, Norbert Iboko, ancien préfet et député d'Owando. La veillée mortuaire se tient au n°84 bis, rue Kouyous à Poto-Poto. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



La famille Mayinguidi informe les parents, amis et connaissances du décès le 22 août 2020 à Brazzaville de leur oncle, grand-père et père, Pierre Mayinguidi.

La veillée mortuaire se tient au n°701, rue Fila Jean-Baptiste, à Makélékélé. La date de l'inhumation sera fixée ultérieurement. Papa repose en paix.

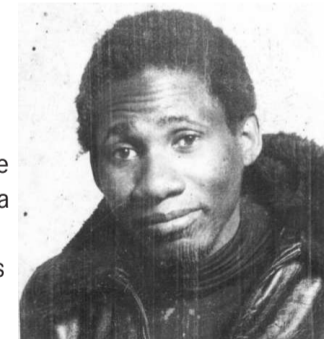


## IN MEMORIUM

28 août 2010 - 28 août 2020

Voici aujourd'hui dix ans que le Pr Nestor Onanga était arraché à l'affection des siens.

En ce triste anniversaire la famille Onanga, Obas ainsi que ses petits-fils et filles gardent une pensée pieuse pour sa mémoire et prient tous ceux qui l'ont connu de partager son souvenir. Pr Nestor Onanga ! Invisible à nos yeux mais présent dans nos cœurs !



Wilfrid Olo, agent des Dépêches de Brazzaville, Gauthier Olo, agent des Fac, Pauline Mabourere, la famille Okandze ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Fabien Okandzé, agent de la police nationale, survenu le 20 août 2020, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°100 de la rue Massa à Talangaï. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Wilfrid Olo, agent des Dépêches de Brazzaville, Gauthier Olo, agent des Fac, les familles Ntsiebazara et Yakala informent les parents, amis et connaissances du décès de leur mère, tante et grand-mère Mme Pauline Yakala, survenu le 24 août 2020. Le deuil est organisé au n°132 de la rue Mbé, à Talangaï. Réf : Arrêt de bus manguier (grand lavage), quartier Manathann. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



La famille Nganga a le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Brazzaville, de la RDC, de la Belgique et aux anciens élèves de Lekana, Gamboma, Bandas, du lycée Lumumba et Chaminade le décès de leur père, Innocent Nganga (Tout puissant), enseignant à la retraite, survenu le 22 août 2020, à Brazzaville des suites d'une courte maladie. Le deuil se tient au domicile du défunt sis n°106 de la rue Etayé, à Ngamakosso, entre l'arrêt de bus Ecole et celui de Château d'eau.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



## REMERCIEMENTS

Magloire Nzonzi, agent des Dépêches de Brazzaville, Denise Mbemba, Bernadette Mayouma, Bernade Moutombo et toute la famille Kahunga remercient amis et connaissances pour l'assistance multiforme lors de la disparition de leur fille, sœur et mère Laetitia Sandrine Yengo Mouanga, décédée le jeudi 13 août 2020 à Brazzaville. Que les uns et les autres trouvent ici leur reconnaissance.

La Grande famille « Bissi Ndamba de Mpika », les enfants et petits-enfants Bilombo souhaitent ici manifester leur profonde reconnaissance et présenter leurs remerciements les plus sincères à l'endroit des parents, ami(e)s et connaissances qui ont marqué par leur soutien multiforme, leur présence, leur accompagnement solidaire, et leurs paroles d'encouragement et d'affection, suite au décès le 26 juillet 2020 à Brazzaville à l'âge de 91 ans, de l'Inspecteur d'enseignement à la retraite et ancien Diacre de l'Église Évangélique du Congo Monsieur André Bilombo, leur père, oncle et grand-père, qui a été ramené sur les terres de Mpika (Boko) selon les normes de la tradition, le samedi 22 août 2020.





PROJET DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES  
(DURQuaP)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

Prêt N° : 8588 - CG

Financement : Prêt BIRD N°8588 -CG

Maître de l'Ouvrage : Ministère de l'Aménagement, de l'Equipeement du Territoire, des Grands Travaux

## AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) N° : CG-DURQUAP-083 BIS-TX-AON

Pays : République du Congo

Nom du Projet : Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires (DURQuaP)

Prêt n° : 8588 - CG

Nom du marché : Travaux de réhabilitation des établissements publics scolaires de Bernard MOUNTOU MAVOUNGOU et Benjamin PAMBOU à POINTE NOIRE.

Appel d'offres : CG-DURQUAP-083 BIS-TX-AON

Date de Publication : le 18 août 2020

Date de dépôt : 18 septembre 2020.

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires « DURQuaP » et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché de travaux de réhabilitation des établissements publics scolaires de Bernard MOUNTOU MAVOUNGOU et Benjamin PAMBOU à POINTE NOIRE.

2. L'Unité de Coordination du projet DURQuaP sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de réhabilitation des établissements publics scolaires de Bernard MOUNTOU MAVOUNGOU et Benjamin PAMBOU à POINTE NOIRE, en quatre (4) lots distincts.

- Lot 1 : Réhabilitation de l'Ecole Bernard Mountou Mavoungou
- Lot 2 : Réhabilitation de l'Ecole Pambou Benjamin
- Lot 3 : Forage d'eaux de deux Ecoles Bernard Mountou Mavoungou et Pambou Benjamin
- Lot 4 : Equipement de deux Ecoles Bernard Mountou Mavoungou e Pambou Benjamin

Les candidats pourront soumissionner pour une partie ou pour la totalité de quatre (4) lots. Ils seront autorisés à offrir un rabais en cas d'attribution de plus d'un (01) lot. L'évaluation sera faite par lot.

3. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres international spécifiées dans les Directives relatives à la passation des marchés financés par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'AID, édition janvier 2011 révisée juillet 2014 ; elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet DURQuaP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de 9 heures à 15 heures, heure locale.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de trois cent mille (300 000) francs CFA.

Le paiement devra être effectué par versement d'espèces au compte intitulé « CDco DURQuaP produit DAO » ouvert à la Banque CREDIT DU CONGO/Brazzaville en indiquant la référence de ce DAO dont les références sont :

Le dossier pourra être retiré au secrétariat du Projet DURQuaP auprès de

Banque	Agence	Compté n°	Clé	IBAN	Domiciliation
30011	00020	90000182786	22	CG39 3001 1000 2090 0001 8278 622	CDco DURQuaP produit DAO

l'assistante dudit projet sur présentation de la preuve de paiement.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 18 septembre 2020 à 10 heures locales. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessous à 11 heures, heure locale.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant équivalent de :

- Lot 1 : 38 000 000 F.CFA
- Lot 2 : 14 000 000 F.CFA
- Lot 3 : 2 000 000 F.CFA
- Lot 4 : 1 000 000 F.CFA

8. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées

9. Les (le) Soumissionnaires sélectionnés devront terminer les travaux dans un délai de maximum de huit (8) mois calendaires (saison des pluies comprises) maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ; BP : 14 729 - Brazzaville - République du Congo.

Tél : (+ 242) 06 667 22 29 / 22 613 90 36 -

Email : cepdurquapdgg@gmail.com

**Le Coordonnateur**

**BATOUNGUIDIO**



REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES  
(DURQuaP)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

Prêt N° : 8588 - CG

Financement : Prêt BIRD N°8588 - CG

Maître de l'Ouvrage : Ministère de l'Aménagement, de l'Équipement du Territoire, des Grands Travaux

## AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) N° : CG-DURQUAP-086 BIS-TX-AON

Pays : République du Congo

Nom du Projet : Projet de Développement Urbain et Restructuration  
des quartiers précaires  
(DURQuaP)

Prêt n° : 8588 - CG

Nom du marché : Travaux de réhabilitation du marché domanial de  
Tchiniambi 1 à Pointe-Noire

Appel d'offres : CG-DURQUAP-086 BIS-TX-AON

Date de Publication : le 18 août 2020

Date de dépôt : 17 septembre 2020

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires « DURQuaP » et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché des travaux de réhabilitation du marché domanial de Tchiniambi 1 à POINTE-NOIRE.

2. L'Unité de Coordination du projet DURQuaP sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de réhabilitation du marché domanial de Tchiniambi 1 à POINTE-NOIRE, en trois (3) lots distincts.

- Lot 1 : Construction des ouvrages architecturaux
- Lot 2 : VRD et Aménagements paysagers
- Lot 3 : Installation photovoltaïque.

Les candidats pourront soumissionner pour une partie ou pour la totalité de trois (3) lots. Ils seront autorisés à offrir un rabais en cas d'attribution de plus d'un (01) lot. L'évaluation sera faite par lot.

3. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres international spécifiées dans les Directives relatives à la passation des marchés financés par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'AID, édition janvier 2011 révisée juillet 2014 ; elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet DURQuaP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de 9 heures à 15 heures, heure locale.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de trois cent mille (300 000) francs CFA.

Le paiement devra être effectué par versement d'espèces au compte intitulé « CDco DURQuaP produit DAO » ouvert à la Banque CREDIT

DU CONGO/Brazzaville en indiquant la référence de ce DAO dont les références sont :

Banque	Agence	Compte n°	Clé	IBAN	Domiciliation
30011	00020	90000182786	22	CG39 3001 1000 2090 0001 8278 622	CDco DURquaP produit DAO

Le dossier pourra être retiré au secrétariat du Projet DURQuaP auprès de l'assistante dudit projet sur présentation de la preuve de paiement.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 17 septembre 2020 à 10 heures locales. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessous à 11 heures, heure locale.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant équivalent à :

- Lot 1 : 30 000 000 F.CFA
- Lot 2 : 1 500 000 F.CFA
- Lot 3 : 2 000 000 F.CFA

8. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

9. Les (le) Soumissionnaires sélectionnés devront terminer les travaux dans un délai maximum de huit (8) mois calendaires (saison des pluies comprises) maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ;

Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SAS-SOU N'GUESSO ; BP : 14 729 - Brazzaville - République du Congo.

Tél : (+ 242) 06 667 22 29 / 22 613 90 36 -

Email : cepdurquapdggt@gmail.com

**Le Coordonnateur  
BATOUNGUIDIO**

## SOUTENANCE

## Laurent Malanda obtient un master ès lettres

L'étudiant doctorant à l'Université de Maroua au Cameroun, Laurent Malanda, a soutenu le 28 août son mémoire en master ès lettres sur le thème « La question du retour dans Cahier d'un retour au pays natal d'Aimé Césaire et L'Enigme du retour de Dany Laferrière » à Brazzaville.

L'impétrant est un poète congolais inscrit depuis six ans dans cet établissement situé dans la partie nord du Cameroun. Ses cours ont été interrompus à cause de l'insécurité liée à la présence de Boko Haram et à la crise sanitaire due au coronavirus qui sévit actuellement dans le monde. A cet effet, il a présenté son travail au Congo par visioconférence en collaboration avec les universités des deux pays à travers le campus numérique francophone de Brazzaville. Laurent Malanda explique que le document comprend deux parties. La première fait un aperçu biographique des auteurs en abordant par la suite la présence du concept de retour afin d'en saisir la portée idéologique.

La deuxième, quant à elle, s'articule autour de différentes étapes du retour qui apparaissent dans le cheminement épistémologique de la quête identitaire chez Césaire et Laferrière. Selon lui, il s'agit de dégager les valeurs symboliques et idéologiques qui s'y attachent, d'étudier l'expression métaphorique du retour comme facteur de révolution intérieure, de prise de conscience et d'adhésion aux valeurs ancestrales africaines.

Devant le jury, poursuit le doctorant, le retour chez Césaire s'appréhende comme une pleine adhésion à la mémoire et à l'histoire. Il est une quête identitaire qui se définit comme un chant de fidélité aux valeurs ancestrales africaines, ajoutant que la Martinique, lieu de prédilection du retour, se donne à lire comme une porte d'entrée du poète vers l'humanisme fondamental.

Chez Dany Laferrière, le retour constitue tantôt une représentation fictionnelle qui permet la création d'un lien polyphonique entre l'imaginaire de l'auteur et sa terre natale. L'auteur fait émerger le rêve de l'impossible retour d'exil de l'écrivain.

En effet, il a souligné que son travail consistait à scruter l'œuvre de ces deux écrivains qui ont consacré leur production littéraire sur le destin politique et culturel de leurs pays respectifs. « L'objectif principal est de contribuer à la compréhension de l'imaginaire créatif de ces deux écrivains majeurs de l'espace littéraire francophone. Il entend à cet effet identifier les éléments qui participent à la construction de la mythologie césairienne et laferrière du pays natal », a-t-il indiqué.

Les membres du jury ont examiné minutieusement le document après s'être retirés pour une concertation. L'impétrant a été déclaré admis avec mention bien. La note attribuée s'élève à 15 sur 20. Interrogé après cette réussite, Laurent Malanda s'est dit satisfait car son étude a été basée sur deux époques différentes intimement liées. « Aimé Césaire et Dany Laferrière ont fait l'objet de beaucoup d'études académiques sans pourtant qu'il y ait une étude comparative entre ces deux poètes des Antilles. Ma thèse a été construite autour de la thématique de littérature comparée avec une petite innovation d'avoir concilié les deux », a-t-il déclaré.

**Lydie Gisèle Oka**

## ROUTE NATIONALE N°1

## Des automobilistes contournent le poste de péage de Mengo

Situé dans le département du Kouilou à l'entrée de Pointe-Noire, ce poste de péage est souvent contourné par de nombreux conducteurs des camions et véhicules au profit d'autres voies secondaires contrôlées pourtant par les éléments de la Force publique.

Des pratiques qui permettent aux nombreux conducteurs de ces moyens d'échapper au paiement des tarifs exigés au passage de ce poste par la société concessionnaire, La congolaise des routes (LCR)

Interrogé sur ce phénomène, un chauffeur de camion poids lourds qui a requis l'anonymat a expliqué qu'en déviant le poste de péage Mengo, et en empruntant des voies secondaires, un camion poids lourds peut payer entre 10.000 et 15.000fcfa pour une course aller-retour aux éléments de la Force publique responsabilisés pourtant pour empêcher les véhicules d'emprunter cesdites voies, mais ces derniers ne délivrent aucun reçu. « Les tarifs exigés par La congolaise des routes sont toujours très élevés par rapport à la crise actuelle, c'est pour cela que nous préférons négocier avec les éléments de la Force publique pour passer par des voies secondaires situées aux alentours du poste de péage de Mengo », a-t-il signifié.

Abordé sur le sujet, l'un des responsables de La congolaise des routes évoluant au poste de péage de Mengo n'a, pour sa part, pas voulu fournir de commentaire sur ce problème sans une quelconque autorisation préalable de sa hiérarchie.

Notons que les usagers devront payer à chaque poste de péage pour les véhicules Classe 1 berlines (1000FCFA) ; Classe 2 véhicules 4x4 (1500F) ; Classe 2b minibus (2000 F) ; Classe 3 autocars (10.000F) ; Classe 3b camions (15.000 F) ; Classe 4 semi-remorques (30.000F).

**Séverin Ibara**

## PROMOTION DES PEUPLES AUTOCHTONES

## Jérôme Magnokou entend échanger avec des diplômés autochtones

Le directeur interdépartemental de la promotion des peuples autochtones au Kouilou et Pointe-Noire, le colonel Jérôme Magnokou, a lancé un appel aux brevetés et bacheliers autochtones desdits départements à se rapprocher de sa direction pour échanger sur leurs droits. C'était au cours d'un entretien avec les Dépêches de Brazzaville.

Jérôme Magnokou a souligné que dans le discours du ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Ange Aimé Bininga, à l'occasion de la célébration le 9 août de la Journée internationale des peuples autochtones, il a invité la population congolaise à accompagner les peuples autochtones à la jouissance de leurs droits, notamment les droits civils, politiques, économiques et socio-culturels. En dehors de ces droits, a-t-il ajouté, il y a les droits spécifiques des peuples autochtones reconnus depuis la déclaration de septembre 2007, c'est d'ailleurs la raison de cette invite aux peuples autochtones. « Je lance un appel aux autochtones qui ont leurs diplômes, BEPC et Bac à venir à notre direction pour un échange sur la question. Les dossiers ne vont pas s'arrêter à mon niveau, je vais les transmettre à la hiérarchie pour étudier la question pour ne pas laisser les autochtones en marge de l'activité fonctionnaliste de l'Etat ».



Le directeur interdépartemental s'est réjoui de la bonne collaboration entre les bantous et les autochtones dans le district de Madingou-kayes dans le département du Kouilou. « Nous avons constaté qu'il y a déjà des mariages réciproques, c'est difficile de faire la distinction entre autochtone et bantou, mais quelques griefs ne manquent pas. C'est un défi à relever parce que la stigmatisation ne manque pas toujours », a-t-il

martelé. Parlant de la sensibilisation auprès des autochtones eux-mêmes, Jérôme Magnokou a indiqué qu'à sa grande surprise ils ont posé les problèmes de leurs enfants qui vont à l'école sans subvention. C'est pour eux un grand problème alors que les textes disent que « les enfants autochtones doivent bénéficier de subventions depuis l'école primaire jusqu'à l'université. Il faut une visibilité de l'exercice de ces droits pour que tout le monde comprenne qu'on ne doit pas mettre à l'écart les autochtones », a-t-il dit.

S'agissant de la délivrance des actes de naissance aux enfants autochtones, il a indiqué que le travail a été déjà amorcé. « Nous avons mis en application le décret 199 du 12 juillet 2019 portant octroi des actes d'état civil. Il fallait leur remettre des certificats de non inscription et c'est à partir de là que la procédure va suivre son cours en passant par le procureur de la République. », a-t-il expliqué.

**Charlem Léa Itoua**

## FESTIVAL DU FILM DES 18 MONTAGNES

## Michael Gandoh invité en Côte d'Ivoire l'année prochaine

Initialement prévue en avril 2020, la première édition du festival du film des 18 montagnes de Man en Côte d'Ivoire aura finalement lieu en 2021. Le cinéaste congolais Michael Gandoh va représenter le Congo à ce rendez-vous des cinéphiles du continent avec son film Une pour tous.

En raison de la crise sanitaire due au coronavirus Covid-19 qui sévit dans le monde, le comité d'organisation dirigé par Ursula Koffi, présidente de l'Association cœurs solidaires pour la culture (ACSC), a décidé de reporter pour l'année prochaine ce festival qui devait se tenir sur le thème : « La place de la femme dans les mutations sociales à travers le cinéma des coopérations sud-sud ». Organisé par l'ACSC, le festival du film des 18 montagnes a pour objectif de faire la promotion de la culture locale de l'ouest montagneux ivoirien et montrer les potentialités touristiques. Il a aussi pour but de créer des vocations. Le film documentaire

Une pour tous du Congolais Michael Gandoh est un court métrage de moins de trente minutes. C'est une adaptation cinématographique du projet de Mixiana Laba, une jeune artiste comédienne et photographe congolaise, qui milite pour la cause des malades mentaux. Selon elle, « les malades mentaux sont des êtres humains comme tout autre et plus que jamais dans leur état de maladie ont besoin d'affection, de douceur, de sourire, de protection et de soins ».

Outre ce film, douze autres projections, de courts métrages de la Côte d'Ivoire, du Bénin, du Togo, du Cameroun, du Maroc, du Congo et de

la France devraient avoir lieu avec en prime la distinction de huit réalisateurs pour la qualité des images, qualité du son, le jeu des acteurs, la pertinence de la thématique et originalité.

Michael Gandoh est un passionné du cinéma qui s'est lancé dans ce métier en intégrant un groupe de cinéma amateur Les Ngampo. Il est créateur de la maison de production cinématographique amateur Cineartconnexion, en compagnie de ses amis Charles Okoumou et Kevin Nguili.

En septembre 2012, Michael Gandoh a participé à un atelier de formation sur la réalisation de films fiction à l'Institut français du Congo de Pointe-Noire animé par Rufin Mbo Mikima et réalisé son premier court-métrage de 8 minutes « Oups ». Son premier long-métrage Ironie fatale a été réalisé en 2014. En 2018, il crée le Festival international des courts métrages la Pointe-Noire (FI-COMP). Grâce à la maison de production Sky Vision Média, il a réalisé un court métrage au thème engagé Alicia, un succès national et international, puisque le film sera primé à plusieurs reprises.

En 2019, il a réalisé un court métrage In-extremis écrit et produit par Malolo Matouala, sélectionné au festival Cabaret du cinéma au Cameroun. Le film Une pour tous sélectionné à Man a remporté le prix Canal+ de la meilleure création documentaire à Emergence Films Festival (Lomé).

**Hervé Brice Mampouya**



## LIVRE

## « La locomotive et son guide spirituel André Grénard Matsoua » de Eugène Samba

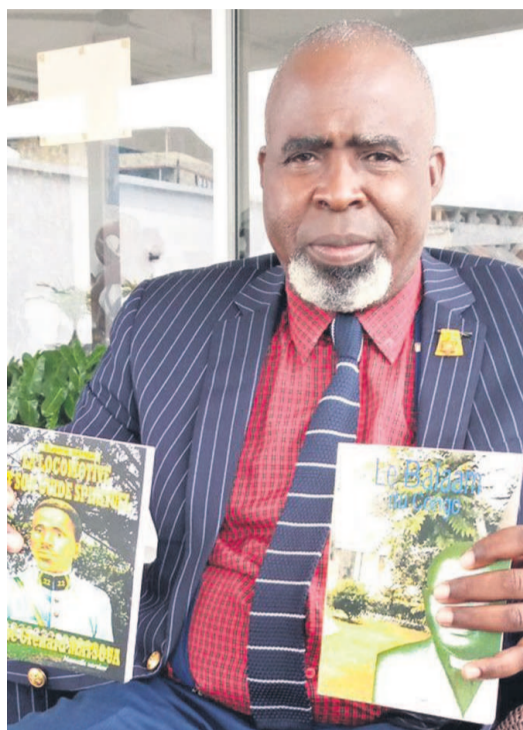
Cet ouvrage de quatre-vingt-deux pages parle du déplacement des peuples Kongo vers d'autres espaces après la bataille d'Ambouila afin d'y trouver la quiétude et y assurer la présence de celui-ci.

Ce manuel qui parle du Congo dans son intégralité est subdivisé en plusieurs sous-titres comme : Historique, Le lembe, Organisation politique chez les Laris, Pourquoi le Pool, Qu'est-ce que la langue lari, Conséquence de l'appellation Lari, Naissance de Matsoua, Signification du nom Matsoua, Rencontre Matsoua et Tréchet, Vie politique d'André Grénard Matsoua, Rapport entre Matsoua et Youlou Fulbert, Disparition de Matsoua.

A travers les lignes de cet ouvrage, Eugène Samba parle de l'implantation des ethnies Kongo notamment les Lari, les Sundi, les Bahangala, les Manianga de Kongo dia Ntotela pour la région du Pool, après la bataille d'Ambouila. Il explique comment ces ethnies ont occupé la région du Pool, et la nécessité des explorateurs et des missionnaires de faire de cette région une base de développement du Moyen-Congo, mais aussi comme base d'évangélisation. Il définit ce que veut dire le terme Lari et les remous que celui-ci avait causés dans la région et dans les régions voisines. De même, il apporte l'éclairage sur la naissance d'André Grénard Matsoua et certains mystères cachés de sa vie ; expliquant ainsi, les mystères des mots qui sont sources d'inspiration pour le peuple kongo, notamment, les Lari.

« La locomotive et son guide spirituel... » fait l'apogée d'un leader charismatique des époques d'avant les indépendances, nommé André Grénard Matsoua, ayant joué un rôle remarquable pour l'indépendance du Congo ; un leader qui a marqué Tchicaya, Opangault et Youlou, et qui disparut le 13 janvier 1942.

Dans ce manuel, l'auteur explique la signification du nom Lari. Pour lui, au départ on les appelait les Ladis, cette appellation a changé lorsque les exploitants chrétiens sont arrivés. Les Ladis ont eu une chance incommensurable, du fait que les premières missions catholiques étaient à Linzolo chez les Ladis ; protestantes à Mont-Madzia chez les Ladis ; salutiste à Yandi toujours chez les Ladis. C'est en ce moment-là que les Ladis travaillant avec les exploitants chrétiens qui venaient d'arriver, en particulier Mgr Augouard et bien d'autres ; ces derniers constatant que c'était une ethnie intelligente et efficace, ils vont changer l'appellation de leur ethnie. Au lieu des Ladis, ils leur ont donné le nom de



L'écrivain Eugène Samba présentant ses œuvres (crédit photo/Adiac)

Lari.

Né le 13 juillet 1963 à Brazzaville, Eugène Samba, fils de Prosper Samba et de Joséphine Ntombo, et petit-fils de Samba Dia Mbemba (comptable des compagnies concessionnaires françaises) et de Sébastien Samba (garde du corps d'André Grénard Matsoua) est ingénieur des travaux. Statisticien, écrivain, Dr de la loi, diplômé de l'université de Senghor d'Alexandrie (Egypte), Eugène Samba, est à sa trente-troisième année d'expérience parlementaire. Catholique praticien, il est marié et père de sept enfants.

Bruno Okokana

## « Ma pensée secrète », voyage au cœur d'une intimité dévoilée au grand public

Après « Amour profond » et « Les larmes du cœur » publiés en 2012 et 2013, Anicet Cyrille Ngouloubi a signé son troisième recueil de poèmes, « Ma pensée secrète », publié en mars dernier aux Editions Renaissance Africaine

L'amour, ce thème tant abordé par de nombreux écrivains et artistes dans le monde, a trouvé une fois de plus écho dans le nouveau recueil de poèmes de l'écrivain congolais, « Ma pensée secrète ». Comme dans ses précédentes œuvres du même genre littéraire, Anicet Ngouloubi est resté dans le registre sentimental, auquel il s'est prêté à cœur ouvert sur son affection pour ses proches, ses différentes expériences, ses aspirations et même ses convictions. Une tâche pas du tout facile pour l'auteur, comme pourrait le représenter la couverture du livre où on y voit le symbole du cœur dessiné sur de la neige, expression de froideur, à l'intérieur duquel apparaît le titre de l'ouvrage, assez intime.

Constitué de trente-quatre poèmes très brefs mais profonds, l'ouvrage « Ma pensée secrète » n'est autre que le raisonnement du fond d'un cœur exploré et plongé dans son âme. La tradition, la déprime, la mort, la guerre, les inégalités sociales sont entre autres les veines qui font circuler la pensée secrète, de l'auteur, aux allures voyageuses pour ensemençer et arroser le jardin séché de son cœur. En effet, dans ce livre on y découvre un Anicet très affecté par les siens qu'il ne semble pas quitter, même quand l'instant de l'oubli lui chatouille la cervelle.

Rédigé dans un langage simple et un style captivant, « Ma pensée secrète » a un bon rythme, une bonne configuration et pas mal d'humour. Le regard frais de l'auteur sur sa vie et ses expériences de la vie qu'il partage dans l'œuvre sont assez stimulants pour



une lecture évasive. A ce propos, il aurait peut-être été mieux d'intituler l'œuvre, « Mes pensées secrètes » puisqu'elles sont nombreuses à être dévoilées.

Présenté en cinquante-quatre pages, « Ma pensée secrète » est un bon voyage dans ces multiples paysages colorés d'une végétation

troublée que nous offre Anicet Cyrille Ngouloubi pour pénétrer son intimité désormais accessible à l'humanité. A travers une plume engagée et dramatico-lyrique, le poète dénonce également les conflits dans le monde, la cupidité et la barbarie humaine tout en proposant à l'humanité d'être plus soucieux du bien-être collectif.

« Comme un poussin qui écloit, la poésie d'Anicet Ngouloubi explose en maturité. Il nous apprend à vivre comme on le peut, en visitant tout ce qui apporte un tant soit peu le confort au monde extérieur. Car, que valent les mots, les images si ce n'est pour régénérer l'esprit en détresse et nous donner la bonne conscience et le goût d'exister », a déclaré Fidèle Biakoro, préfacier de l'œuvre.

Notons qu'Anicet Cyrille Ngouloubi est un ingénieur financier, licencié en administration et management, ainsi que doctorant en sciences politiques et administratives. Outre ses fonctions d'enseignant-chercheur et consultant comptable dans quelques entités de la place, Anicet Ngouloubi est passionné d'écriture où il compte, à ce jour, cinq ouvrages en finance et trois autres en poésie.

Merveille Atipo

## RÉFLEXION

## Et le Bassin du Congo ...

Tout indique désormais que le Bassin du Congo, jusqu'à présent présenté comme le deuxième poumon de la planète en raison de l'immensité de ses forêts et de ses tourbières où se recycle pour une large part l'air que nous respirons, sera en réalité dans les mois et les années à venir le premier véritable poumon de la Terre. Autrement dit verra les regards du monde entier se tourner vers lui dans le moment très particulier que nous vivons où le dérèglement climatique, la hausse apparemment irréversible de la température sur les cinq continents, la fonte des pôles et la montée des océans menacent très directement l'avenir de notre espèce.

Pourquoi cette réflexion ?

Tout simplement parce que le Brésil et les huit pays qui l'entourent

ne se préoccupent visiblement pas de lutter contre la déforestation qui s'aggrave de jour en jour sur toute l'étendue de l'immense bassin de l'Amazone – 6.700.000 kilomètres carrés de surface –, ce qui aura inévitablement comme conséquence d'aggraver la dérive climatique générée par la suractivité humaine dans les deux hémisphères du globe terrestre. Un désintérêt dont témoignent de façon accablante les propos que tient régulièrement à ce propos Jair Bolsonaro, le président brésilien, et surtout son refus affiché de lutter contre les actions que mènent en toute impunité de grandes entreprises afin d'exploiter en les détruisant les forêts de cette partie du continent.

Pour dire les choses de façon encore plus claire la dégradation de la nature qui s'accélère de jour en jour dans l'Amazonie aura comme consé-

quence de faire à brève échéance du Bassin du Congo le premier poumon de la planète. Avec ses 3.730.474 kilomètres carrés de surface, son grand fleuve et ses multiples affluents, cet immense bassin fluvial, auquel s'ajoutent de facto la région des Grands Lacs et le Bassin du Nil, s'imposera à brève échéance comme le véritable poumon de la Terre. Si du moins ses dirigeants le protègent contre la suractivité qui dévaste aujourd'hui l'Amazonie et contre laquelle les Etats de l'Amérique du Sud s'avèrent incapables de lutter.

Rappelons donc à ceux qui nous lisent aujourd'hui que c'est l'anticipation de cette réalité qui a conduit le président Denis Sassou N'Guesso à organiser à Oyo la conférence qui a réuni, les 8 et 9 mars 2017 les délégations de douze pays d'Afrique centrale et qui a permis la création du Fonds Bleu pour

le Bassin du Congo dont le Comité ad hoc s'emploie depuis à concrétiser les engagements. Preuve, s'il en fallait une, que le Bassin du Congo a pleinement conscience aujourd'hui d'être en réalité le premier poumon de la planète face à un Bassin de l'Amazone qui se décompose tragiquement.

Si la communauté internationale prend enfin conscience du danger qu'elle court en raison du dérèglement climatique, elle fera bien de s'employer à accompagner les nations du Bassin du Congo dans la lutte qu'elles mènent aujourd'hui pour protéger la nature, empêcher la déforestation, sauver les tourbières. Soutenir fortement et concrètement la région du monde qui devient le premier poumon de la planète est un impératif catégorique auquel plus personne, en vérité, ne saurait se soustraire.

Jean-Paul Pigasse